

FD-302 (REV. 6-40)

Office Des Programmes D'Habitat Et D'Urbanisme



**Rapport Annuel
Exercice 1985**

AGENCE DES ETATS-UNIS POUR LE
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
WASHINGTON D.C. 20523



UNITED STATES INTERNATIONAL DEVELOPMENT COOPERATION AGENCY
AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
WASHINGTON D C 20523

Décembre 1985

Au cours des 23 ans d'existence du Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme, l'AID a autorisé 184 programmes de garantie de l'habitat dans 41 pays, ainsi que deux banques régionales, sur cinq continents. Au cours de l'exercice 1985, elle a autorisé des programmes importants pour la construction et le financement de logements dans dix pays, y compris une première autorisation pour la Jordanie.

Le rapport qui suit montre les progrès réalisés pour répondre aux besoins en logement, avec l'aide des divers programmes de l'habitat de l'AID. Il est encourageant de remarquer la participation accrue du secteur privé aux programmes de logement bon marché, ceci constitue l'élément clef pour l'accès de tous à un logement. Nous continuons à améliorer nos connaissances en ce qui concerne les problèmes d'habitat et d'urbanisme dans le but d'aider plus efficacement les pays en développement à répondre au défi de leur urbanisation. Nous continuons à encourager le transfert de technologie, la formation des responsables locaux et la création de mécanismes institutionnels locaux afin de construire et de financer efficacement des logements bon marché.

Le texte, les tableaux et les illustrations qui suivent décrivent les progrès réalisés au cours de l'année écoulée.



Peter Kimm

Administrateur adjoint
OFFICE DES PROGRAMMES
D'HABITAT ET D'URBANISME
Peter M. Kimm

Rapport Annuel
Exercice 1985

1^{er} octobre 1984 au 30 septembre 1985



MÉTHODE D'ÉLABORATION DES PROJETS

Le Programme de garantie de l'habitat fait appel à la collaboration d'une institution publique ou privée d'un pays hôte s'occupant des questions de l'habitat, comme par exemple un ministère, une banque nationale de l'habitat ou une société de développement de l'habitat, un système central d'épargne et de crédit, une organisation nationale de coopérative ou une institution analogue du secteur privé qui joueront alors le rôle d'emprunteur.

À la suite d'une demande présentée par le pays, l'AID demande au Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme, en collaboration avec des officiels du pays hôte de préparer une évaluation du secteur de logement. Sur la base de cette analyse, l'AID et l'emprunteur définissent le type de programmes de logement à financer et le contexte institutionnel dans lequel ce programme sera entrepris.

Une fois qu'un projet mutuellement acceptable a été élaboré et qu'il a reçu l'autorisation de l'AID, le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme conclut avec l'emprunteur un Accord d'exécution qui définit les modalités d'emploi du prêt. Les décaissements effectués au titre de prêt devront remplir certaines conditions définies dans l'accord de prêt.

Simultanément, l'emprunteur cherche à obtenir sur le marché des capitaux des Etats-Unis aux conditions les plus favorables pour un emprunt type garanti par le gouvernement américain. D'ordinaire, un prêt consenti au titre du programme de garantie de l'habitat est un prêt à long terme dont l'échéance peut aller jusqu'à trente ans, avec un différé de remboursement du principal de dix ans.

Le bailleur de fonds américain et l'emprunteur négocient alors les modalités de financement en respectant les plafonds des taux d'intérêt

qui correspondent aux taux d'intérêt en vigueur aux Etats-Unis pour des hypothèques à long terme. Ces conditions sont formalisées dans un accord de prêt conclu entre l'emprunteur et le prêteur, accord qui doit être approuvé par l'AID. En outre, certaines dispositions concernant l'agent payeur et l'agent de transfert, les modalités et le calendrier d'amortissement, les droits de remboursement anticipé de l'emprunteur, ainsi que les commissions du prêteur et autres frais doivent être inclus dans chaque accord de prêt ou convenus de manière satisfaisante avec le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme.

GARANTIE DE L'AID

Après la conclusion de l'accord de prêt, l'AID signe un contrat de garantie indiquant que le remboursement est garanti par la bonne foi et le crédit du gouvernement des Etats-Unis. Les commissions que l'AID perçoit en échange de sa garantie sont les suivantes: 1) une commission de un demi pour cent (0,5%) par an sur le solde non versé du principal du prêt garanti; et 2) une commission initiale de un pour cent (1%) du montant du prêt, à défalquer sur les décaissements au titre du prêt.

En outre, l'AID exige que le gouvernement du pays emprunteur signe une garantie de bonne foi et de crédit concernant le remboursement du prêt et des intérêts échus.

BAILLEURS DE FONDS

Divers participants aux marchés des capitaux des Etats-Unis, parmi lesquels des banques d'investissement, des banques commerciales, des banques fédérales de prêt au logement, des établissements d'épargne, des compagnies d'assurance sur la vie et des caisses de retraite ont prêté des fonds à des emprunteurs de pays hôtes dans le cadre du Programme de garantie de l'habitat. Pour être habilité à participer les

bailleurs doivent être 1) des citoyens américains, 2) des compagnies domestiques des Etats-Unis, des sociétés anonymes, des sociétés à nom collectif ou des associations établies aux Etats-Unis et détenues en grande part par des citoyens des Etats-Unis, 3) des sociétés étrangères dont les actions du capital sont détenues à raison d'au moins 95 per cent par des citoyens des Etats-Unis, ou 4) des sociétés à nom collectif ou associations étrangères entièrement détenues par des citoyens des Etats-Unis.

SÉLECTION DES BAILLEURS DE FONDS

Les bailleurs de fonds sont choisis par les emprunteurs du pays hôte. Le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme encourage le maximum de contacts entre emprunteurs et prêteurs afin de faciliter la définition des modalités de prêt qui réponde le mieux aux besoins du projet et d'établir entre l'emprunteur et le prêteur des relations durables qui soient mutuellement avantageuses. D'ordinaire, les bailleurs de fonds sont choisis selon une procédure de négociation concurrentielle en vertu de laquelle le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme exige que les possibilités de prêt soient annoncées publiquement et que les emprunteurs sollicitent des propositions de prêt de la part du plus grand nombre possible de bailleurs de fonds éventuels.

Chaque possibilité d'investissement sous garantie de l'AID fait l'objet d'un avis publié dans le Federal Register (Journal officiel). Les avis sont également envoyés par courrier aux entreprises ou personnes intéressées.

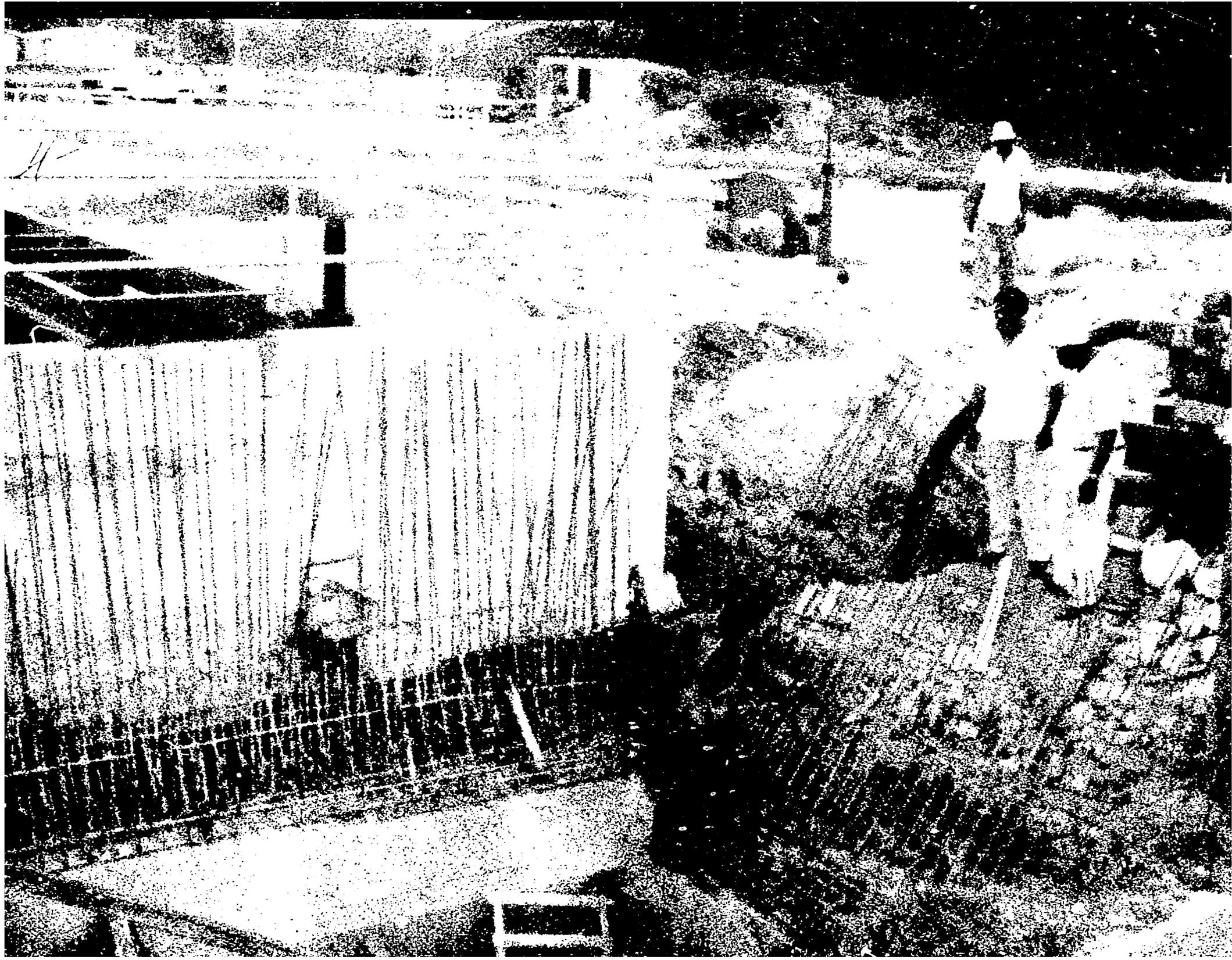
Dans certaines conditions et sous réserve de l'approbation écrite du Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme, des bailleurs de fonds peuvent être choisis suivant une procédure de négociation non concurrentielle.

OFFICE DE PROGRAMMES D'HABITAT ET D'URBANISME AGENCE DES ÉTATS-UNIS POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Méthode D'Élaboration Projets	2
Response aux Problèmes Mondiaux en Matière de Logement	5
Structure du Bureau des Programmes D'Habitat et D'Urbanisme	9
Le Bureau de L'Habitat et le Secteur Privé	11
Programmes en Cours et Projets - 1985	13
Programmes Urbains	23
Projets D'Habitat	31
Rapport Financier	33





RÉPONSE AUX PROBLÈMES MONDIAUX EN MATIÈRE DE LOGEMENT

La réponse de l'AID - Vue d'ensemble

Les programmes de logement de l'AID ont débuté il y a plus de vingt ans; à l'origine, ils étaient destinés à fournir des solutions matérielles aux problèmes spécifiques du logement en Amérique du Sud et en Amérique centrale. Ces programmes se sont considérablement élargis, aussi bien en ce qui concerne l'importance de l'aide que de la globalité des réponses à ces questions.

Le Bureau de l'habitat et des programmes urbains de l'AID a fourni une assistance technique et financière, défini des politiques de l'habitat et proposé des programmes de formation à plus de 50 pays à travers le monde. Le Bureau a établi sept bureaux régionaux pour le développement de l'habitat et de l'urbanisme, pour l'Asie, l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, l'Amérique latine, l'Amérique centrale et les Caraïbes. Au cours de l'exercice 1985, les programmes de l'AID dans 29 pays ont appuyé des activités de développement de l'habitat et de l'urbanisme au bénéfice de familles à faible revenu. Pour financer les programmes de logement, le principal mécanisme de l'Agence est le programme de garantie de l'habitat au travers duquel le gouvernement des Etats-Unis garantit les prêts consentis par des bailleurs de fonds commerciaux américains à des institutions du pays hôte dans le but de mettre en œuvre un large éventail de solutions aux problèmes de logement. En plus, une assistance technique est fournie pour aider à définir les politiques nationales de l'habitat, pour la conception et l'exécution des projets urbains et pour aider les organismes publics, les pouvoirs locaux et le secteur privé à fournir des logements et des services urbains à bas prix.

En 1985, des programmes de garantie de l'habitat ont été autorisés pour le Botswana, le

Costa Rica, l'Equateur, le Honduras, l'Inde, la Jamaïque, la Jordanie, le Portugal, Sri Lanka et la Tunisie. Ces programmes seront décrits plus loin. De plus, des rapports d'évaluation du développement urbain ont été complétés pour la Jordanie, le Maroc et le Panama. Une étude de l'habitat et des systèmes de financement a aussi été effectuée aux Barbades, en Inde, en Indonésie et au Zimbabwe. Des sessions de formation ont été organisées pour plusieurs régions, conférences en Asie, séminaires et ateliers en Amérique latine, en Afrique et aux Etats-Unis.

Les programmes typique de garantie de l'habitat ont été centrés sur les points suivants:

- Amélioration des quartiers à implantation spontanée
- Logement à prix modéré
- Mobilisation des ressources pour les logements bon marché.

D'autres éléments, comme l'aide pour la définition de politique de l'habitat, le développement des institutions et la formation, y ont été inclus. Le thème central du programme de l'habitat de l'AID met l'emphase sur le fait que les initiatives individuelles et les actions du secteur privé constituent les éléments essentiels pour la réussite de son programme. Les politiques de l'habitat et les gouvernements devraient faciliter les relations entre secteurs publics et privés afin de procurer aux habitants des zones urbaine, une infrastructure et des services adéquats.

Amélioration de l'habitat

La plupart des logements dans les pays en développement ont été construits par les habitants eux-mêmes, en utilisant tous matériaux se trouvant à leur portée. Ceci est vrai tant pour les populations rurales que pour les populations

urbaines. Dans les villes, cependant, une concurrence féroce pour les terrains oblige souvent les pauvres à occuper illégalement un terrain vide pour y construire leur logement. Au fur et à mesure que la disponibilité de terrains libres s'amenuise, beaucoup de familles sont obligées de se réfugier dans des zones insalubres et inacceptables sur le plan de l'environnement, par exemple les zones à risque d'inondations, les remblais et les zones industrielles polluées.

Typiquement les logements illégaux n'ont pas de services collectifs ni d'accès satisfaisants. Dans certains cas, les propriétaires demandent des loyers élevés tout en ne fournissant aucun service. Les logements eux-mêmes sont construits de matériaux hétéroclites dans un désordre de clôtures et de sentiers.

Les approches minimales de réhabilitation encouragées par l'AID comprennent entre autres les éléments suivants:

- amélioration sélective de l'accès à la communauté
- adduction d'eau et sanitaires
- drainage des eaux de surface
- électricité
- achat du terrain aux premiers propriétaires, subdivision et revente des parcelles aux habitants
- hypothèques et prêts pour l'achat de matériaux de construction pour financer l'acquisition d'une parcelle et l'amélioration de l'habitat
- installation publiques telles que terrains de jeu, écoles et cliniques.

Les programmes récents de l'AID se sont efforcés d'utiliser ces approches d'amélioration comme modèles pour une application plus vaste qui peut être initiée et financée localement. L'expérience prouve que si on leur en donne la possibilité, et particulièrement la sécurité du titre foncier, les personnes apporteront des améliorations dramatiques à leur habitat.

Logement à bon marché

Les programmes de l'AID visent les familles dont le revenu est inférieur au revenu moyen de chaque pays. Les familles peuvent acheter ou améliorer leur habitat grâce aux programmes d'hypothèques. L'accessibilité de l'habitat dépend de la capacité de chaque famille de consacrer une part acceptable de ses revenus mensuels au paiement du principal et de l'intérêt. L'habitat doit être développé en utilisant des solutions originales pour garantir que les familles à faible revenu puissent en être bénéficiaires. Les solutions proposées sont les suivantes:

- Parcelles avec routes d'accès, dotées, de l'infrastructure de base, sur lesquelles les

bénéficiaires peuvent construire leur propre logement, en utilisant les ressources du secteur privé, par exemple les entrepreneurs locaux et des matériaux de construction disponibles dans le pays.

- Solutions consistant en cellules élémentaires sur des parcelles viabilisées, avec un "centre liquide" incorporant les conduites d'eau pour cuisine et salle de bain.

Conjointement avec d'autres organismes internationaux, l'AID a acquis une expérience considérable dans une variété de techniques et de matériaux de construction. Le choix d'une technologie convenable dépend d'une grande variété de conditions économiques locales, sociales, physiques et environnementales.

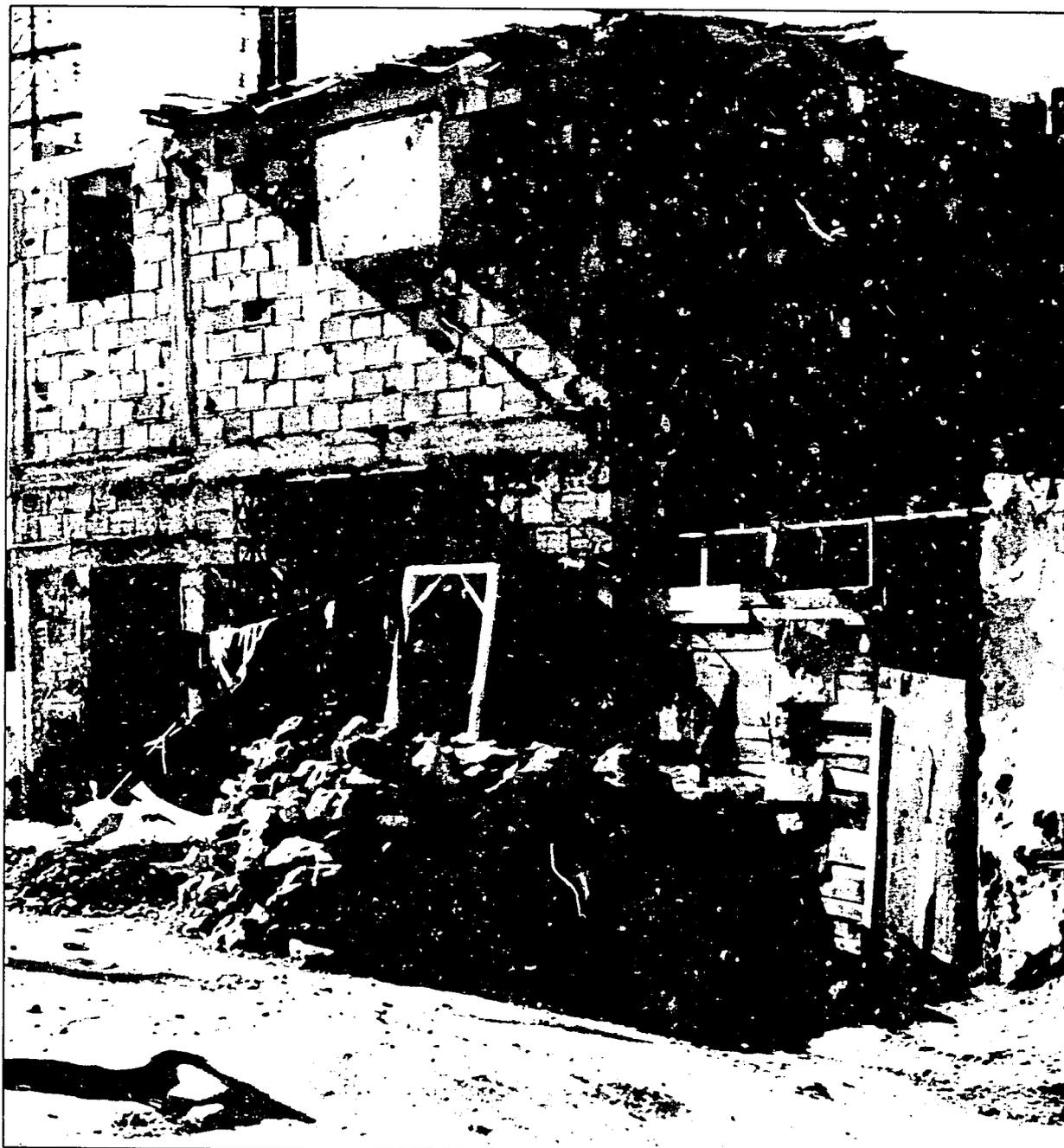


Les programmes actuels de l'AID s'efforcent d'inclure le secteur privé dans la construction de logements bon marché, alors que les promoteurs privés et les organismes financiers avaient traditionnellement laissé ce domaine au gouvernement. Dans de nombreux pays, l'intervention de petits entrepreneurs et constructeurs privés a considérablement augmenté le nombre de logements bon marché, logements construits à des coûts moins élevés que ceux construits par des organismes du secteur public.

Financement des logements

Une série de transactions financières est nécessaire pour initier comme pour réaliser les programmes typiques de logement et de développement urbain de la Garantie de l'habitat. L'instrument de base est le prêt commercial d'une banque ou d'un consortium américains. Ce prêt est garanti par le gouvernement des Etats-Unis, par l'entremise du programme de garantie de l'habitat de l'AID. Les prêts sont accordés, en général, au gouvernement du pays hôte ou à un organisme financier du secteur privé local pour financer un programme de logements bon marché ou un projet de réhabilitation urbaine. Ensuite, les fonds sont généralement mis à disposition grâce à une banque d'hypothèque d'état ou des banques commerciales, aux taux d'intérêt du marché local. Les normes sont souvent à revoir pour que les solutions au logement soient accessibles aux emprunteurs à faible revenu.

On trouve parmi les bénéficiaires: des familles dont les maisons et le quartier ont été améliorés grâce à un programme de réhabilitation, ou encore des familles à qui on a alloué une parcelle pour la construction d'un logement, ceci dans le cadre d'un programme de trames d'accueil. Les entrepreneurs locaux bénéficiant de prêts pour la construction de logements bon marché ont su profiter de ces prêts. En effet, dans de nombreux cas, une partie des fonds de la garantie à l'habitat fut réservée à l'assistance technique liée au projet, à la formation ou à la gestion de projet.





8



STRUCTURE DU BUREAU DES PROGRAMMES D'HABITAT ET D'URBANISME

Le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme fait partie du Bureau pour l'entreprise privée de l'Agence pour le développement international. Ce bureau est responsable de l'assistance aux pays en développement pour une gamme d'activités variées dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des finances, aussi bien que celui de l'habitat. Les activités du Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme se divisent entre **les opérations et les programmes urbains**. Le service de soutien aux opérations supervise et soutient les sept bureaux régionaux de l'habitat et du développement urbain qui ont la responsabilité des projets dans les pays compris dans chaque région.

Le personnel du programme d'urbanisation fournit l'orientation et le soutien au bureau central et aux sept RHUDO dans trois domaines clés: développement urbain; financement et économie de l'habitat; et formation pour l'habitat et l'urbanisation.

Les quatre principes qui guident l'AID dans son approche du développement et de l'habitat bon marché sont les suivants:

- participation du secteur privé
- transfert de technologie
- dialogue sur les politiques de l'habitat
- développement institutionnel

Le principal instrument pour l'assistance technique et financière est le programme de garantie de l'habitat. Le Bureau a mis au point une méthode pour l'évaluation des problèmes

spécifiques de l'habitat et de l'urbanisme. Cette méthode se compose des tâches suivantes:

- évaluation du secteur du logement
- évaluation des besoins en logements
- évaluation du développement urbain
- analyse de la gestion financière urbaine
- assistance pour déterminer une politique de l'habitat
- canevas pour l'étude des terrains urbains

De plus, l'Office assiste plusieurs programmes de formation pour le personnel du pays d'accueil. Ceux-ci se déroulent aussi bien aux Etats-Unis que dans les instituts de plusieurs pays hôtes. Les sections suivantes résument les principales activités et ses réalisations de l'année écoulée.

Bureaux régionaux

Le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme soutient plusieurs bureaux régionaux de l'habitat et de l'urbanisme (RHUDOS) situés en Afrique de l'ouest (Abidjan, Côte d'Ivoire), Afrique de l'est et Afrique australe (Nairobi, Kenya), Asie (Bangkok, Thaïlande), Europe et Proche-Orient (Tunis, Tunisie), Panama et Amérique latine (Panama, Panama), Amérique centrale (Tegucigalpa, Honduras) et les Caraïbes (Kingston, Jamaïque).

10-



**LE BUREAU DE
L'HABITAT ET LE
SECTEUR PRIVÉ**

Un des objectifs majeurs de l'AID est de promouvoir une dépendance plus grande à l'égard du secteur privé pour le développement économique et social. Le programme de garantie de l'habitat fournit une excellente occasion de réaliser l'équilibre approprié des responsabilités entre les secteurs privé et public.

Pour la construction des logements, le programme s'emploie à faciliter l'accroissement du rôle joué par le secteur privé tant formel qu'informel, y compris les promoteurs de l'habitat, les institutions de crédit, les coopératives et autres organismes d'auto-assistance orientés vers le propriétaire. Ces

Mme Neal Peden, Administrateur Adjoint de l'AID, chargée des questions d'entreprises privées, discute des besoins en logements de Sri Lanka avec l'Honorable R. Premadasa, Premier Ministre de Sri Lanka.



groupes jouent un rôle important pour la fourniture des crédits d'amélioration de l'habitat, pour le financement de logements bon marché, la construction, la fourniture des matériaux et la commercialisation. Un des principaux objectifs de l'AID est d'aider les gouvernements à se dégager de rôles directs dans la production et le financement des logements et de faciliter la participation du secteur privé grâce à des politiques de soutien et la fourniture en temps opportun d'infrastructure essentielle.

Dans le domaine du développement urbain, les programmes du Bureau encouragent le secteur privé à jouer un rôle plus important dans des domaines tels que les systèmes d'adduction d'eau, d'entretien, et d'évacuation des eaux usées; la planification du développement local; les améliorations des marchés de capitaux grâce au développement de systèmes d'épargne et de prêts privés, la mobilisation de l'épargne, la création de marchés d'hypothèques secondaires et la création d'emplois.

Les activités de l'AID dans le domaine de l'habitat ont commencé dans le secteur privé; les programmes entrepris en Amérique latine dans les années 50 ont aidé à la création de systèmes d'épargne et de prêts qui pour la plupart font encore parti du secteur privé. D'autres programmes ont mis l'accent sur le patronage d'entreprises du secteur privé pour la construction de projets d'habitat, et pour les systèmes d'épargne et de prêts pour le financement.

En plus de ces succès, le programme de garantie de l'habitat a encouragé par d'autres voies les buts du secteur privé.

Grâce à des prêts à long terme du secteur privé américain, plusieurs pays ont institué pour la première fois des hypothèques à long terme. D'autres concepts importants ont été introduits comme l'assurance de l'hypothèque, la mise de fonds abordable, et la participation à l'hypothèque.



L'emphase mise par le programme de garantie de l'habitat sur des normes minimales qui s'accordent avec la capacité financière des emprunteurs et, en corollaire, les efforts pour réduire et même éliminer les subventions, a contribué à rendre le marché du logement bon marché plus attrayant pour les entrepreneurs privés et les organismes financiers.

Bien que dans la plupart des cas l'emprunteur du pays hôte sera un organisme gouvernemental, par exemple une banque centrale, (afin de fournir des garanties suffisantes au gouvernement des Etats-Unis), il est encore possible qu'un des organismes chargés de l'exécution soit une institution du secteur privé.

L'assistance technique, de formation et de recherche appliquée du Bureau a pour but d'établir un juste équilibre entre les institutions publiques et privées qui participent au développement de l'habitat et de l'urbanisme.

Les programmes de garantie de l'habitat entrepris cette année et décrits ci-dessous montrent clairement l'appui du Bureau pour le secteur privé, celui-ci devant jouer un rôle substantiel dans le secteur du logement des pays en développement.





PROGRAMMES EN COURS ET PROJETS - 1985

Depuis le début du programme de garantie de l'habitat, 184 projets ont été autorisés dans 41 pays. Un total de 1,92 milliards de dollars a été autorisé pour financer ces projets d'habitat.

Nouveaux programmes de garantie de l'habitat

En 1985, un montant de 160 millions de dollars a été autorisé et alloué pour les projets de garantie de l'habitat. Dix projets de garantie de l'habitat ont été autorisés ou amendés en 1985, un des chiffres les plus élevés depuis le début du programme en 1963. Ces nouvelles autorisations comprennent un projet de 25 millions de dollars en Jordanie, ce qui constitue la première initiative de financement de garantie de l'habitat dans ce pays. En plus de ce nouveau prêt, deux projets ont été amendés. Le programme du Maroc réaffecte 25 millions de dollars déjà autorisés, ce programme se concentrant sur la réhabilitation des quartiers à implantation spontanée; cependant qu'en Jamaïque, le programme amendé de 15 millions aidera le gouvernement de ce pays à accroître la construction de logement à prix abordable par le secteur privé.

Botswana

- Montant autorisé: 14 millions de dollars
- Emprunteur: Ministère des finances et de la planification du développement
- Organismes chargé de la mise en oeuvre: Ville de Francistown et Botswana Building Society

L'AID continue à jouer un rôle très important en aidant le Botswana à faire face à la demande d'habitat bon marché résultant d'une croissance urbaine accélérée. L'actuelle autorisation de prêt est destinée à un projet de trame d'accueil qui sera réalisé à Francistown. Il comprendra un total de 2 500 parcelles viabilisées, avec des installations communautaires et une petite zone

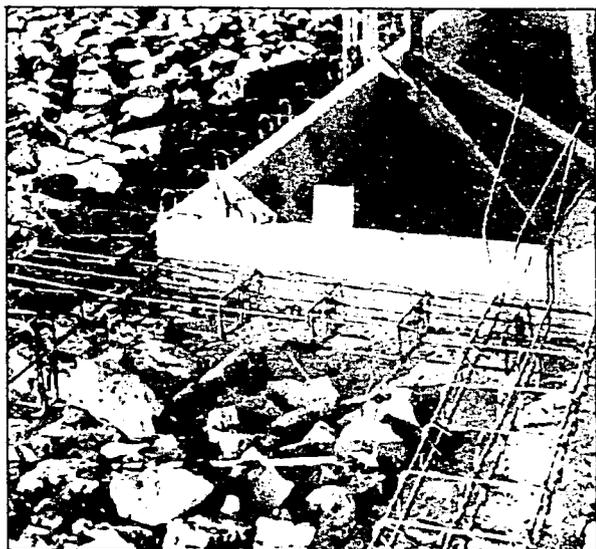
de développement économique. En plus, un prêt de la Mission financera des conseillers qui aideront les résidents à réaliser eux-mêmes la construction, et qui formeront le personnel local en matière de finance municipale, de prêt hypothécaire, et de procédures de recouvrement des coûts. Plus d'un millier de parcelles sera fourni jusqu'à concurrence de 2 000 prêts de construction. Le projet profitera indirectement aux petits entrepreneurs et ouvriers de l'industrie du bâtiment et fournira aussi des emplois dans les lots commerciaux prévus pour la petite entreprise.



Inde

- Montant autorisé: 25 millions de dollars
- Emprunteur: Housing Development Finance Corporation, Limited (Société de financement du logement)
- Organisme chargé de la mise en œuvre: Housing Development Finance Corporation, Limited

Ce prêt contribuera à l'expansion de la première banque de l'habitat indienne qui ne soit pas publique, la Housing Development Finance Corporation (HDFC), une institution privée finançant des logements pour familles à faible revenu. La HDFC offre des prêts individuels à des familles de faible revenu comme aux sociétés qui construisent des logements pour leurs employés de revenu modeste. Ceci continue un programme que l'AID soutient depuis 1984. Une assistance technique sera aussi accordée à la HDFC pour aider d'autres prêteurs hypothécaires à suivre son exemple, et pour faciliter leur habilité à se procurer dans l'avenir des capitaux sur le marché interne.



Sri Lanka

- Montant autorisé: 25 millions de dollars
- Emprunteur: Ministère des finances et du plan
- Organismes chargés de la mise en œuvre: Mahaweli Authority et mutuelles de crédit

Le programme soutiendra les efforts du gouvernement de Sri Lanka pour réaliser la politique nationale proposée pour l'habitat et l'urbanisme. Ceci correspond à la troisième phase d'un projet qui a commencé en 1981 avec le programme de "cent mille logements", axé sur le principe des cellules élémentaires, suivi en 1983 par le programme "Un million de logements", prêts pour l'habitat rural. Le nouveau programme mettra l'emphase sur quatre objectifs principaux:

- renforcer le Ministère du gouvernement local, le Ministère de l'habitat et de la construction, l'Autorité nationale de développement de l'habitat, la Banque nationale d'hypothèque et d'investissement, et la Société de financement de l'habitat de Sri Lanka
- améliorer la gestion financière et le recouvrement des prêts
- transférer le financement de l'habitat à bon marché aux mutuelles de crédit et aux banques privées
- appuyer la recherche et le développement de nouvelles conceptions de l'habitat et de nouvelles techniques de construction

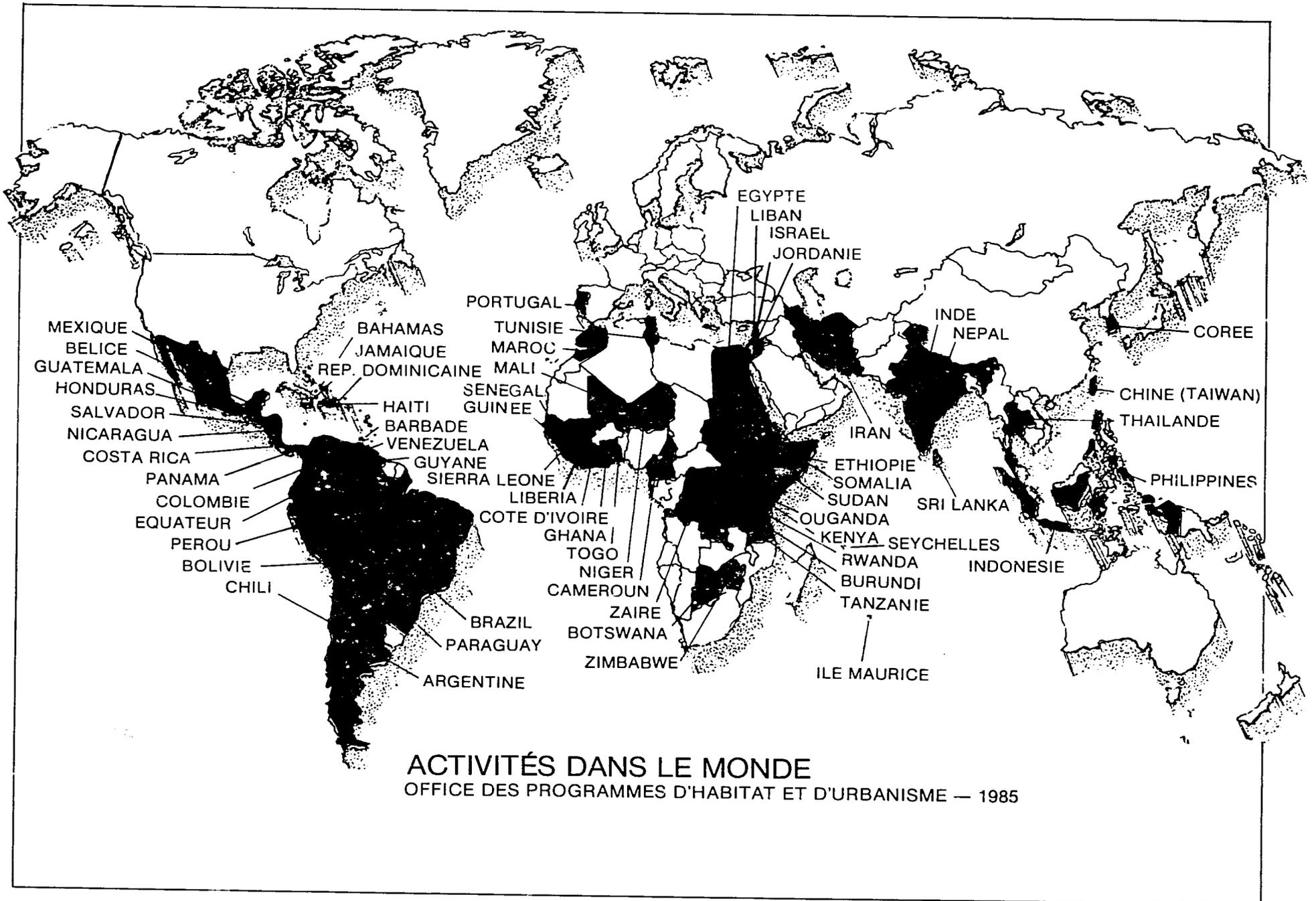
Sri Lanka a connu des taux de migration exceptionnellement élevés vers les zones urbaines de Colombo, Anwadhapura et Polonnaruwa. Une part importante du programme sera axée sur l'adduction d'eau, l'assainissement et l'habitat rural dans la région de Mahaweli, ceci pour essayer de stabiliser la population rurale. Conformément aux résultats de l'enquête de 1984 sur les systèmes de recouvrement des coûts de Sri Lanka, les mutuelles de crédit locales seront désignées comme principaux organismes de prêt et de recouvrement pour les prêts à l'habitat.

Jordanie

- Montant autorisé: 25 millions de dollars
- Emprunteur: Ministère des finances, ou un agent désigné
- Organisme chargé de la mise en œuvre: Jordan Housing Bank

L'AID a auparavant aidé le gouvernement de Jordanie pour la construction de logements et le financement des hypothèques pour le programme de mise en valeur de la vallée du Jourdain, de même qu'une assistance technique en matière de transports, d'adduction d'eau et d'égouts. Plus récemment, le gouvernement s'est efforcé de mettre au point une stratégie nationale de l'habitat, avec l'aide de l'AID. Le programme de garantie du logement autorisé en 1985 est le premier de la sorte en Jordanie. Les fonds seront disponibles par l'entremise de la Jordan Housing Bank pour fournir des hypothèques à long terme à environ 1 500 familles à faible revenu. Environ la moitié de ces fonds servira à financer des hypothèques pour des logements bon marché construits par des promoteurs privés. Le reste sera attribué aux hypothèques individuelles. Dans le cadre d'un accord de coopération, les





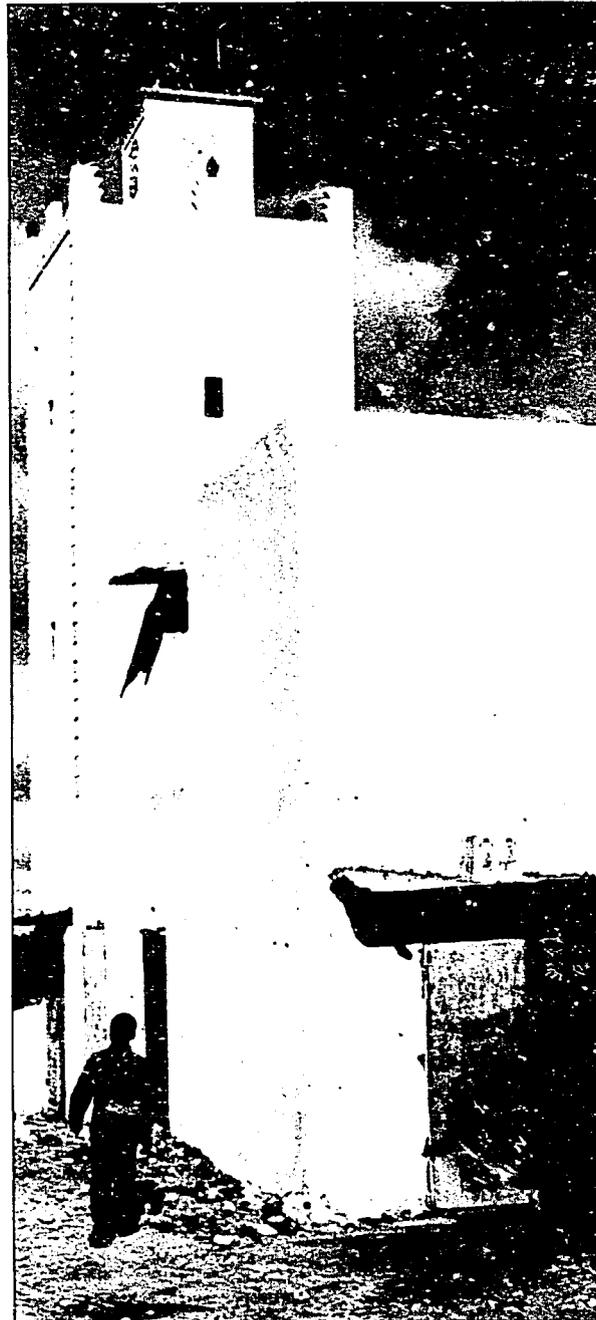
ACTIVITÉS DANS LE MONDE
 OFFICE DES PROGRAMMES D'HABITAT ET D'URBANISME — 1985

bénéficiaires des projets de la Banque mondiale sur les trames d'accueil et la réhabilitation des taudis comprises dans la municipalité d'Amman pourront aussi bénéficier de prêts à l'amélioration du logement au titre de ce programme de l'AID.

Maroc

- Montant autorisé (Amendement): 25 millions de dollars
- Emprunteur: Banque du Maroc pour l'infrastructure municipale, par l'intermédiaire du Ministère des finances, pour être prêté subséquemment à la ville de Tétouan
- Organismes chargés de la mise en oeuvre: Banque du Maroc pour l'infrastructure municipale, Agence nationale contre l'habitation insalubre (ANHI) et la ville de Tétouan

Le gouvernement du Maroc a identifié la régularisation des quartiers à implantation spontanée comme une priorité du plus haut niveau. Le programme amendé de garantie de l'habitat sera centré sur la ville secondaire de Tétouan, ce qui constituera le premier effort du gouvernement pour atteindre cet objectif, la lutte



contre les logements insalubres. Il s'agit d'une nouvelle direction d'un projet déjà autorisé. Le projet réhabilitera un quartier de 9 500 logements, financera l'alimentation en eau et en électricité, le système d'égouts et l'évacuation des eaux de pluie; il accordera une propriété légale à tous les résidents. Deux volets supplémentaires ont pour but d'empêcher l'expansion des implantations spontanées à l'avenir. Un projet de trames d'accueil de 4 000 unités sur un terrain adjacent et un plan d'expansion de l'infrastructure, en collaboration avec les propriétaires privés de terrains voisins, garantira qu'une quantité suffisante de terrain viabilisé pour des logements bon marché pour la prochaine décennie. D'autres volets comportent des cellules élémentaires, des sites commerciaux et des appartements qui subventionneront efficacement par le biais de la réhabilitation des quartiers de squatters.

Un objectif crucial du programme sera de s'assurer que les organismes gouvernementaux pourront entreprendre ensuite des projets similaires dans d'autres régions urbaines.

Tunisie

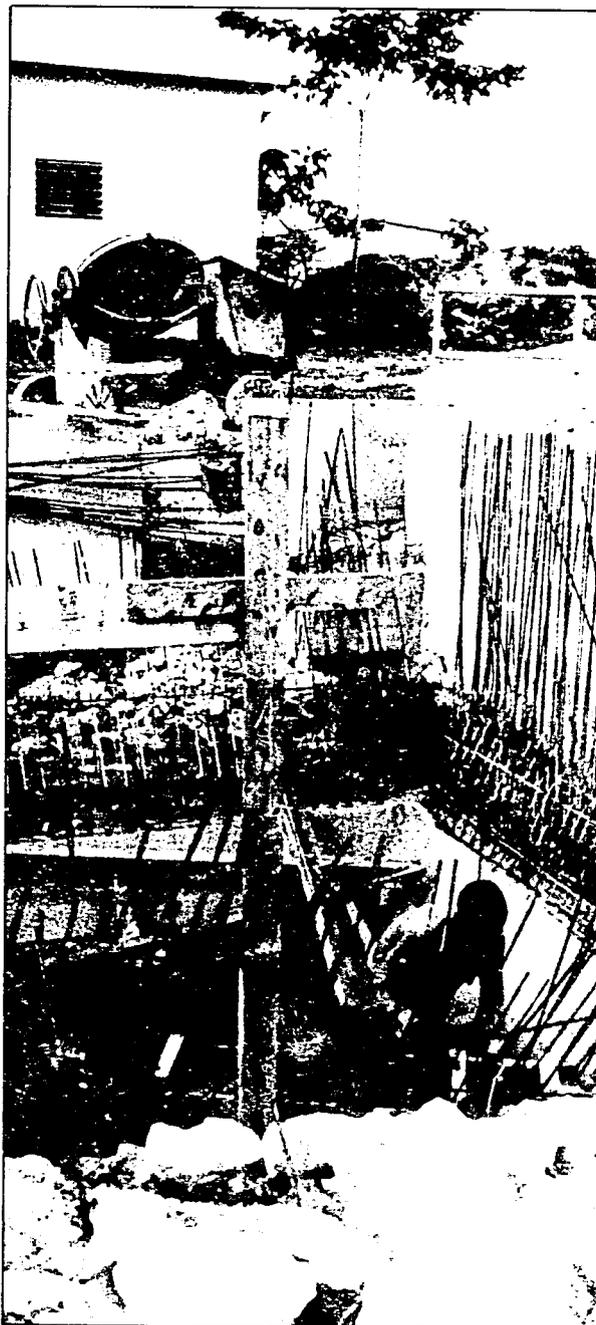
- Montant autorisé: 5 millions de dollars



- Emprunteur: Ministère du plan
- Organismes chargés de la mise en œuvre: Autorité nationale de la voirie et Agence nationale pour la réhabilitation et le développement.

Ce projet complète le troisième programme de garantie de l'habitat de la Tunisie qui a été autorisé en 1984. Il fait partie d'un accord de coopération de financement entre la Banque mondiale, le Fonds de développement du Koweït, le gouvernement de Tunisie et l'AID. Le projet financera des projets de trames d'accueil, des prêts hypothécaires pour les familles à faible revenu, des programmes d'assainissement, d'écoulement des eaux de pluies dans des quartiers de taudis à faible revenu. Le bureau de RHUDO, par l'entremise des fonds de la mission de l'USAID, fournira aussi une assistance technique aux organismes de l'habitat nationaux et municipaux.

Au total, le programme profitera à plus de 50 000 familles à travers le pays, ceci dans le cadre du "Projet des trente villes", projet du gouvernement tunisien.



Portugal

- Montant autorisé: 11 millions de dollars
- Emprunteurs: Institut national de l'habitat et Ministère des finances et du plan
- Organisme chargé de la mise en oeuvre: Institut national de l'habitat

Au titre du programme de 5 ans du gouvernement portugais, les fonds de ce prêt iront aux municipalités, aux promoteurs privés et aux coopératives. En 1985, la législation a favorisé les coopératives qui ont reçu l'essentiel des fonds. Au cours de la durée du prêt, on prévoit que le secteur privé produira les deux-tiers des logements, en sous-traitant avec les municipalités et les coopératives, ou directement avec les promoteurs privés. On espère qu'en 1986 une part plus importante du financement ira directement aux promoteurs privés.

Une assistance technique sera fournie pour la mise en œuvre du programme et pour la création des systèmes de gestion des prêts. Des fonds supplémentaires aideront les municipalités à créer des projets d'habitat innovateurs.

Equateur

- Montant autorisé: 5 millions de dollars



- Emprunteurs: Ministère des finances
- Organismes chargés de la mise en oeuvre: Banque équatorienne de l'habitat et institutions financières intermédiaires.

Le programme actuel sera axé sur l'introduction de techniques de production et de financement de logements bon marché dans le secteur privé. Tout promoteur privé intéressé peut demander un prêt à long terme pour des activités qualifiées à condition que le prix de vente des logements destinés aux familles reste dans les limites fixées. Les projets seront réalisés dans les régions urbaines à travers l'Équateur. Cependant on prévoit que les promoteurs privés, et les institutions financières de Quito et de Guayaquil absorberont jusqu'à la moitié des ressources du projet. Les institutions de gouvernements locaux des petites villes seront probablement qualifiées pour participer aussi à ce programme.

Honduras

- Montant autorisé: 5 millions de dollars
- Emprunteur: Ministère des finances
- Organisme chargé de la mise en oeuvre: Institut national de l'habitat

Ce prêt fait suite à un programme déjà autorisé qui permet aux promoteurs et aux banquiers privés de réduire les taux des prêts hypothécaires pour les familles dites de faible revenu. Au titre de ce prêt, le secteur public aidera le secteur privé à fournir efficacement des logements. Environ 40% des fonds du projet seront mis à la disposition des promoteurs privés. Au titre du prêt de 25 millions de dollars, dont 20 millions ont été autorisés pendant l'exercice 1984, un total de 5 300 logements nouveaux devront être construits et 2 600 prêts d'amélioration de l'habitat seront disponibles.

Le gouvernement du Honduras envisage la création d'un fonds de l'habitat qui mobiliserait les financements publique et privée pour des logements bon marché. Un prêt de 700 000 dollars de la mission de l'USAID financera des



études de la politique de l'habitat pour aider à la création du fonds.

Jamaïque

- Montant autorisé: 15 millions de dollars
- Emprunteur: Ministère des finances par l'intermédiaire du Fonds national de l'habitat
- Organismes chargés de la mise en oeuvre: Ministère de la construction du logement et institutions financières du secteur privé

Cette autorisation ajoute 15 millions de dollars à un programme déjà autorisé qui aidera le gouvernement de la Jamaïque à augmenter la construction de logements à des prix abordables et à réactiver un marché d'hypothèques secondaires au travers duquel des fonds pour le logement pourront être dirigés vers les promoteurs du secteur privé. Les quatre éléments essentiels du projet sont les suivants:

- Projets "commencer un logement", consistant de cellules élémentaires sur des parcelles viabilisées
- Réhabilitation de lotissement, fournissant l'infrastructure et la propriété foncière dans les zones de squatters
- Projets de trames d'accueil, dont plusieurs demanderont des redécoupages des projets de développement privés antérieurs qui n'ont jamais été terminés à cause de problèmes financiers
- Améliorations urbaines globales dans des quartiers choisis, famille à faible revenu, du centre de Kingston.

On estime à environ 8 500 les logements qui seront créés ou réhabilités. L'industrie de la construction de la Jamaïque, qui connaît actuellement un chômage élevé et une surcapacité, en profitera indirectement. Des hypothèques innovatrices à taux d'intérêt variable seront disponibles pour les familles à revenu modeste pour leur permettre d'avoir la possibilité de s'offrir un "commencer une maison" de base.

Résumé des activités par région, exercice 1985

Les montants en dollars entre parenthèses indiquent les nouvelles autorisations du programme de garantie pour l'habitat pour l'exercice 1985.

Asie

Inde

- Montant approuvé au titre du Programme de garantie de l'habitat (25 millions de dollars)
- Evaluation des systèmes de financement de l'habitat
- Evaluation des besoins en formation

Indonésie

- Etude de l'habitat

Népal

- Etude des terrains urbains

Philippines

- Evaluation du secteur de l'habitat

Sri Lanka

- Gestion des systèmes de recouvrement des coûts
- Montant approuvé au titre du Programme de garantie de l'habitat (25 millions de dollars)

Caraïbes

Barbade

- Analyse du financement de l'habitat

République dominicaine

- Analyse du marché du logement

Haïti

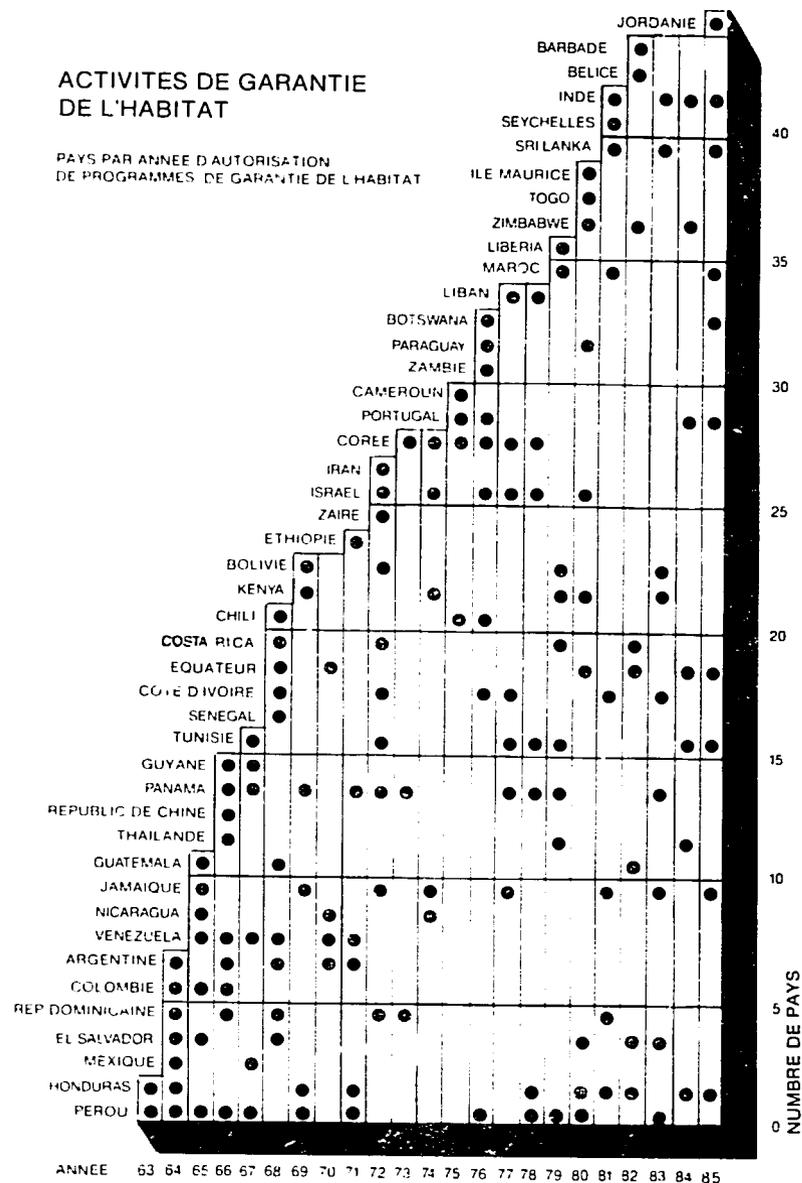
- Appui destiné à une nouvelle banque privée de l'habitat

Jamaïque

- Développement du centre de Kingston
- Programme de réhabilitation des quartiers et parcelles viabilisées (15 millions de dollars)
- Montant approuvé au titre du Programme de garantie de l'habitat (amendement pour 15 millions de dollars)

ACTIVITES DE GARANTIE DE L'HABITAT

PAYS PAR ANNEE D'AUTORISATION DE PROGRAMMES DE GARANTIE DE L'HABITAT



Amérique Centrale

Costa Rica

- Ajustement de prêt consenti au titre du Programme de garantie de l'habitat

Salvador

- Evaluation du secteur de l'habitat

Guatemala

- Projet national de développement urbain

Honduras

- Montant approuvé au titre de la seconde phase du Programme de garantie à l'habitat (5 millions de dollars)

Afrique de l'est et Afrique australe

Botswana

- Plan de gestion financière
- Montant approuvé au titre du Programme de garantie à l'habitat (14 millions de dollars)

Kenya

- Formation en gestion pour superviseurs
- Evaluation des besoins en formation
- Assistance en matière de gestion financière

Madagascar

- Mesures de secours d'urgence aux habitations endommagées par un cyclone (en coordination avec le Bureau d'assistance en cas de sinistre à l'étranger)

Maurice

- Assistance technique pour informatiser les systèmes de gestion financière

Somalie

- Assistance technique pour l'aménagement du territoire

Ouganda

- Séminaire sur la politique de l'habitat

Zimbabwe

- Analyse du financement de l'habitat

Proche-Orient et Europe

Jordanie

- Evaluation de l'urbanisation

- Montant approuvé au titre du Programme de garantie à l'habitat (25 millions de dollars)

Maroc

- Evaluation de l'urbanisation
- Assistance pour la gestion et le financement de l'urbanisation
- Approbation pour modifier l'autorisation

Portugal

- Montant approuvé au titre du Programme de garantie à l'habitat (11 millions de dollars)

Tunisie

- Montant approuvé au titre du Programme de garantie à l'habitat (5 millions de dollars)
- Assistance pour la gestion et le financement de l'urbanisation

Turquie

- Examen du secteur de l'habitat et analyse des besoins en matière de logement

Panama et Amérique du sud

Equateur

- Projet de financement du secteur privé
- Montant approuvé au titre de la seconde phase du Programme de garantie à l'habitat (5 millions de dollars)

Panama

- Evaluation de l'urbanisation
- Gestion financière municipale

Pérou

- Assistance pour la gestion et le financement de l'urbanisation

Afrique de l'ouest

Côte d'Ivoire

- Programme de formation des cadres de supervision
- Assistance financière municipale aux administrations locales
- Evaluation des programmes de formation
- Assistance en matière de recouvrement des coûts de l'habitat

Sénégal

- Étude de l'urbanisation régionale

Sierra Leone

- Projet de trames d'accueil

Zaïre

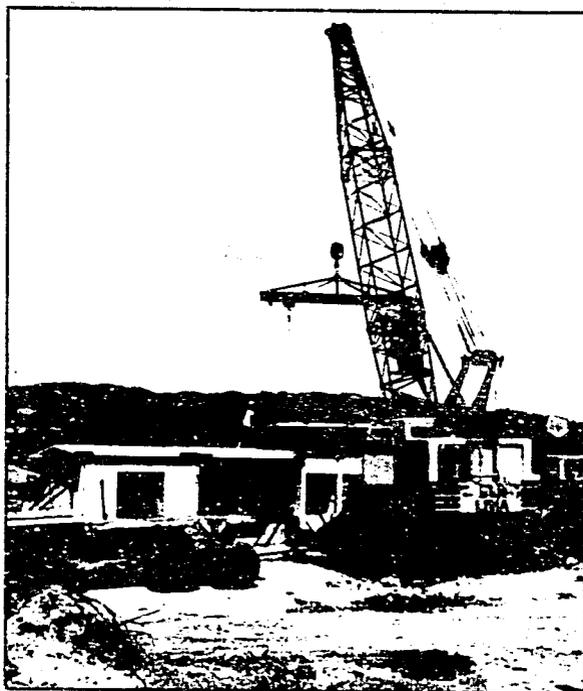
- Démarrage d'une étude de développement régional

L'AID s'est intéressé aux problèmes d'habitat en Jamaïque depuis 1965. Depuis 1981, l'AID et le gouvernement de ce pays ont travaillé ensemble pour l'élaboration d'une politique nationale de l'habitat et le développement d'institutions apparentées. Le programme d'habitat de l'AID est conçu pour aider le gouvernement de la Jamaïque à réaliser les objectifs de sa politique qui souligne la rationalisation des rôles du secteur public en ce qui concerne le financement des logements et les organismes de production afin que des habitations de prix abordables puissent être mises à la disposition des familles à faible revenu sur une base de coût recouvrable. Le programme de prêt actuel assure le financement des logements évolutifs, la réhabilitation des quartiers et l'amélioration des

Jamaïque: Vue prospective



logements et des prêts hypothécaires à travers le système de mutuelles de crédit. Parmi les résultats mesurables réalisés au cours des deux dernières années et demie de la mise en œuvre de cette politique, citons: les taux d'intérêt du secteur public plus proches des taux de marché; la cession de portefeuille hypothécaire du gouvernement à une institution privée de financement au logement; l'établissement de fonctions de planification et de contrôle informatisées au Ministère de la construction; et la conception de projets afférents aux unités et aux terrains à des prix abordables. Le programme de 30 millions de dollars récemment autorisé et amendé accorde une importance accrue à la production du secteur privé et au marketing des logements pour les familles à faible revenu.





PROGRAMMES URBAINS

Durant 1985, la Division des programmes urbains du Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme a pris des initiatives très variées. Ces activités avaient habituellement pour objectif d'élaborer de nouveaux programmes de garantie à l'habitat ou d'appuyer des programmes de garantie en cours dans des pays spécifiques.

URBANISATION

Afin de mieux saisir les problèmes d'urbanisation rapide, l'équipe de développement urbain analyse les questions afférentes à l'aménagement du territoire, au régime foncier, à la distribution de l'infrastructure, à la budgetisation et à la gestion municipales, aux politiques fiscales et aux systèmes de recouvrement, au rôle du secteur privé et du secteur informel et à la décentralisation des fonctions gouvernementales. L'évaluation de l'urbanisation constitue l'un des principaux outils pour analyser ces questions.

ÉVALUATIONS DE L'URBANISATION

Une méthode d'évaluation de l'urbanisation (EU) a été conçue pour aider l'FAID à comprendre le processus d'urbanisation, à identifier les questions ou problèmes fondamentaux qui doivent être solutionnés et à fournir un cadre pour ouvrir au départ un dialogue des politiques avec les gouvernements des pays hôtes. Trois évaluations de l'urbanisation ont été achevées au cours du présent exercice budgétaire pour le Panama, le Maroc et la Jordanie.



L'évaluation pour le Panama a porté sur les possibilités relativement modestes des municipalités du pays et a visé à renforcer leur capacité de développer des services urbains en fonction de leurs plans de croissance. Tout accroissement des responsabilités municipales doit nécessairement être accompagné d'une diminution des fonctions du gouvernement centrales et l'EU a recommandé que ceci soit réalisé en permettant aux municipalités de retenir un pourcentage de l'impôt foncier prélevé localement, ce qui permettra aux municipalités de mettre en oeuvre des systèmes améliorés de budgétisation ainsi que des systèmes d'aménagement du territoire et d'information. Ceci permettra également aux municipalités d'emprunter sur les recettes futures afin de financer l'achat de biens d'équipement.

Les évaluations de l'urbanisation pour le Maroc et la Jordanie ont fourni des données de base utiles et une compréhension de leur processus d'urbanisation, posant les jalons des programmes de garantie à l'habitat, programme qui furent ensuite autorisés dans chaque pays.

ÉTUDES DES TERRAINS URBAINS

Une étude des terrains urbains, financée conjointement par la mission de l'USAID au Népal et le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme a été entreprise en septembre 1985 pour la vallée de Katmandou au Népal. Cette étude avait pour principal objectif de projeter les besoins fonciers, d'améliorer le contrôle de l'aménagement du territoire, d'examiner le droit de possession des squatters, de modifier ou simplifier les procédures d'acquisition des terres du domaine national, d'étudier les mécanismes des prix des terrains urbains et d'examiner le recouvrement potentiel des coûts grâce à un impôt foncier urbain.

RAPPORTS SPÉCIAUX

Le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme a contribué à l'élaboration d'une étude, intitulée "Land Acquisition in Developing Countries" (Acquisition de terrains dans les pays en développement), étude qui fut l'objet d'une publication. Ce document offre des modèles de législation en matière d'acquisition de terrains, de politiques et de procédures; y sont également décrites les méthodes que les pays en développement peuvent utiliser pour réformer la législation et les institutions en cours et élaborer de nouveaux programmes. Dans cette étude on examine comment, dans les pays en développement à expansion urbaine rapide, les pouvoirs publics peuvent acquérir et utiliser les terres. Cette étude présente des modèles d'organismes publics se spécialisant dans l'acquisition de terrains et examine les moyens de financer l'acquisition publique de terrains urbains.

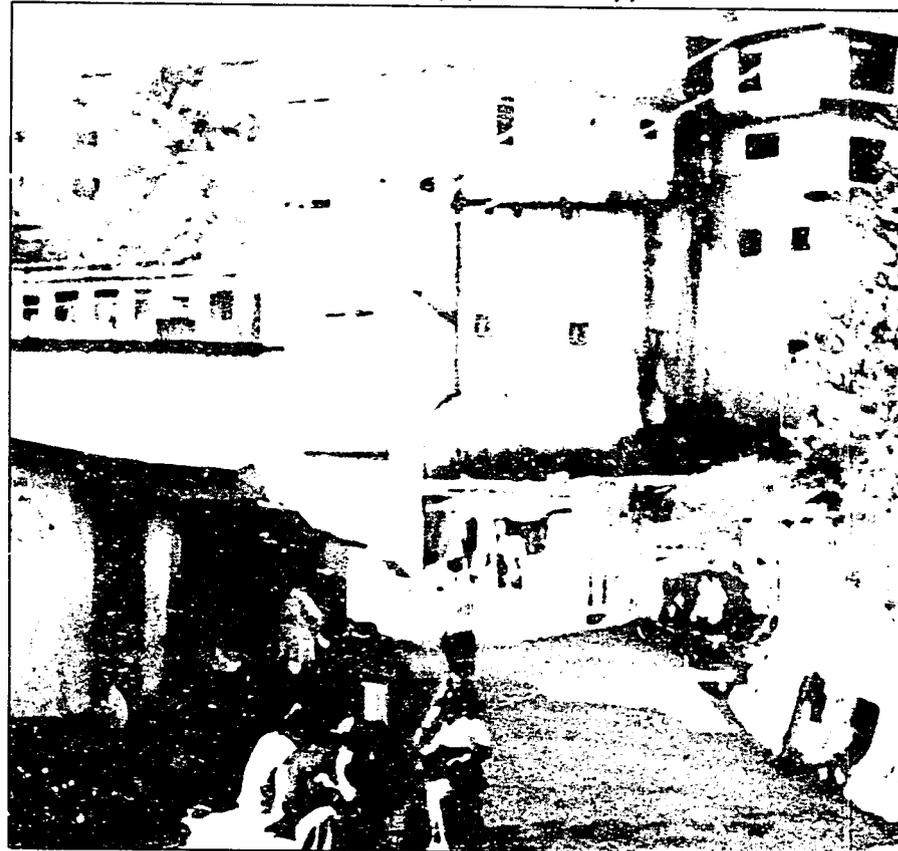
FINANCEMENT DE L'HABITAT

Depuis sa création, le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme

met l'accent sur la nécessité de la mise en place d'organismes de financement de l'habitat. Cette préoccupation est fondée sur la reconnaissance du rôle important que joue le financement, clé du succès des programmes de logement des pays en développement. Les questions se rapportant à la mobilisation et à l'allocation judicieuse des ressources dans le secteur de l'habitat sont complexes.

ÉVALUATION DES BESOINS EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Durant l'exercice budgétaire précédent, le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme a mis au point la méthodologie d'évaluation des besoins en matière de logement. Cette méthode emploie un modèle informatisé pour projeter le nombre d'unités d'habitation requises sur une période de 20 ans pour répondre à la demande de logements bon marché, ainsi que le niveau d'investissement requis pour financer ces unités compte tenu de différentes normes de construction. Le modèle a été conçu pour aider les décideurs des pays en développement. Au cours de



l'exercice budgétaire 1985, la méthode d'évaluation des besoins en matière de logement a été appliquée dans les pays suivants: Salvador, Pérou, Zimbabwe, et Turquie. A ce jour, dix applications sur le terrain ont été réalisées.

MODÈLE DE STRATÉGIE FINANCIÈRE DE L'HABITAT

Une autre méthodologie mise au point en 1985, utilise les données produites par l'évaluation des besoins en matière de logement. Dénommée méthode de stratégie financière de l'habitat. Elle examine différentes alternatives de mobilisation des ressources financières et la répartition efficace de ces ressources de façon à pouvoir atteindre l'objectif: fournir un logement adéquat à toutes les familles. Vient s'ajouter à cette méthode, le modèle de qualité de l'habitat, programme sur ordinateur qui permet aux analystes de simuler des changements dans la qualité de l'habitat, changements qui résulteraient de différentes stratégies de financement.

En outre, le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme a appuyé l'étude des systèmes de financement de l'habitat en fonction du capital local disponible. Une étude sur les marchés de capitaux a été entreprise en 1985 au Zimbabwe. Une deuxième étude est prévue pour le Kenya au début de 1986.

RAPPORTS SPÉCIAUX

Trois rapports spéciaux sur le financement de l'habitat ont été élaborés en 1985.

- **Effets économiques de l'investissement dans le secteur de l'habitat**

Cette étude examine les arguments théoriques et la preuve empirique concernant les effets économiques de l'investissement dans le secteur de l'habitat des pays en développement. En se concentrant sur le logement bon marché, elle aborde la question de savoir si l'investissement dans le secteur de l'habitat est une activité profitable par rapport aux autres options économiques. Les conclusions essentielles de l'étude sont les suivantes: les vastes gains économiques de l'investissement dans le secteur de l'habitat varient suivant la nature de l'investissement; la capacité qu'a l'investissement dans le secteur de l'habitat de créer des emplois est relativement favorable par rapport aux autres secteurs; l'investissement dans le secteur de l'habitat peut mener à une plus grande utilisation de la main-d'oeuvre disponible.

- **Vue d'ensemble de l'analyse économique et financière des projets d'habitat**

Cette étude a été élaborée pour aider les bureaux régionaux (RHUDO) et les missions à concevoir des programmes de logement appropriés sur la base d'une meilleure compréhension des éléments économiques et financiers d'un projet d'habitation. Cette étude aide l'analyste à examiner le rôle de l'habitat dans la macro-économie d'un pays et à faciliter l'évaluation de faisabilité financière et économique de projets spécifiques.

- **Analyse économique du Programme de garantie de l'habitat de l'AID**

Ce document examine l'impact historique et actuel du Programme de garantie de l'habitat. Cette analyse porte l'attention sur le fonctionnement du programme dans quatre contextes différents. Premièrement, elle examine le programme dans l'optique des marchés de crédit américains. Deuxièmement, elle considère le programme du point de vue de ses effets dans le pays d'emprunt en mettant l'accent sur le rapport qui existe entre les activités aidées par le programme et l'ensemble de l'économie. Troisièmement, le rôle du programme est évalué à la lumière des problèmes de l'habitat urbain dans les pays en développement. Enfin, le mécanisme de garantie de l'habitat est étudié comme l'un des instruments d'assistance aux pays étrangers parmi les autres projets financés par l'AID.

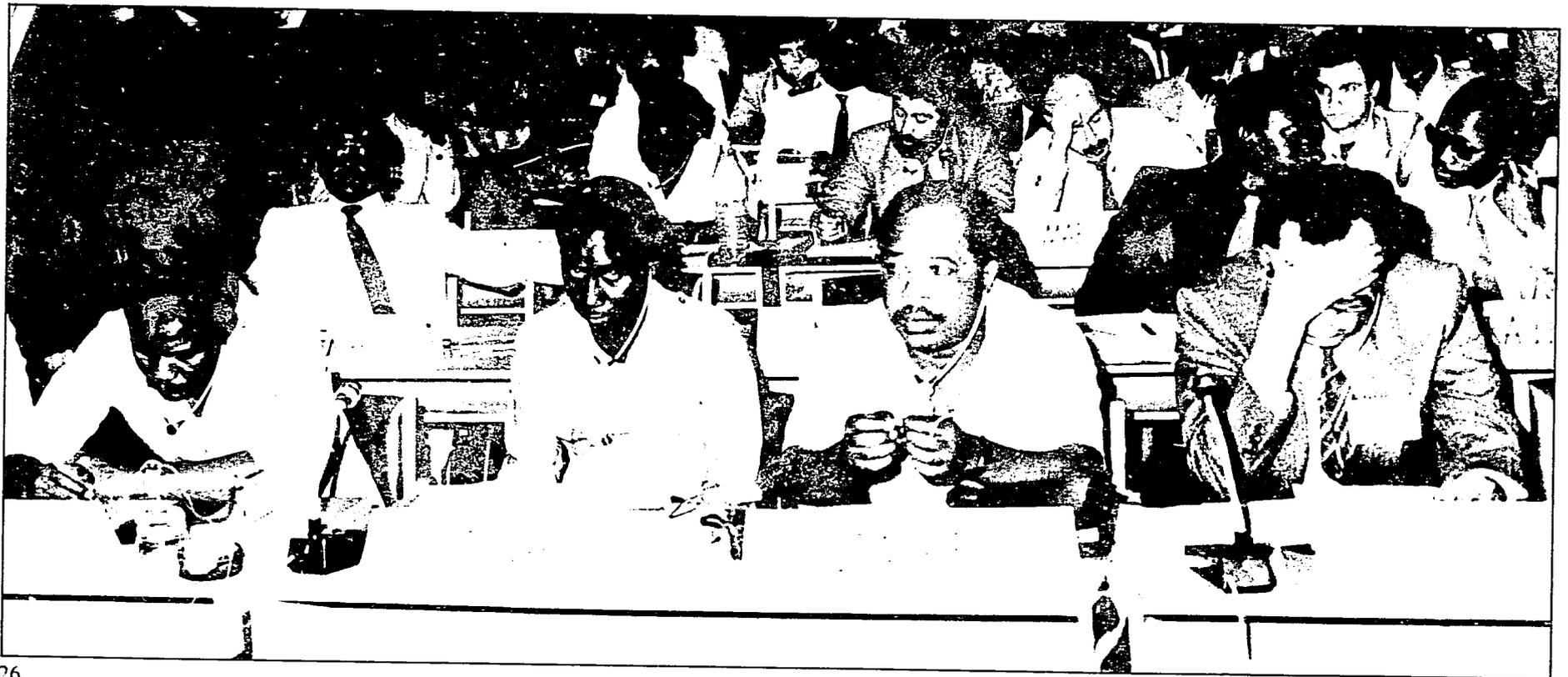


FORMATION

Avec la croissance exponentielle des régions urbaines et l'accent mis sur la croissance urbaine décentralisée se pose le besoin de plus en plus urgent de gestionnaires urbains bien formés et d'autres spécialistes en urbanisme dans les institutions cruciales du secteur de l'urbanisme. En même temps, le rôle du gouvernement change quant à la provision de logements et services. En effet, les fonctions de production et de gestion sont de plus en plus reprises par de petites organisations du secteur privé et par la communauté elle-même. Le défi qui se pose actuellement est donc d'améliorer la capacité de pourvoir de formation dans le secteur de l'habitat et les secteurs urbains en procédant à l'évaluation des besoins en formation, en développant les capacités du pays, en formant des formateurs et en changeant le rôle des organismes donateurs pour appuyer les activités et organisations locales de formation.

Le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme a depuis longtemps reconnu que la formation est une activité importante de soutien aux programmes d'assistance en matière de techniques et de capitaux. Le Bureau a financé et participé à de nombreuses activités de formation comme les conférences, les séminaires, les ateliers et les cours techniques.

L'AID a conçu des programmes de formation qui maximisent les possibilités d'apprentissage à partir des ressources et exemples locaux. Ces programmes cherchent à promouvoir des politiques de développement réalisables, à améliorer l'expertise en gestion des cadres du pays hôte et en même temps à accroître le réseau des spécialistes des pays en développement qui ont une bonne connaissance du développement de logements bon marché et des techniques de financement. La majorité de la formation des cadres moyens se fait au niveau régional ou national.



FORMATION AUX ÉTATS-UNIS

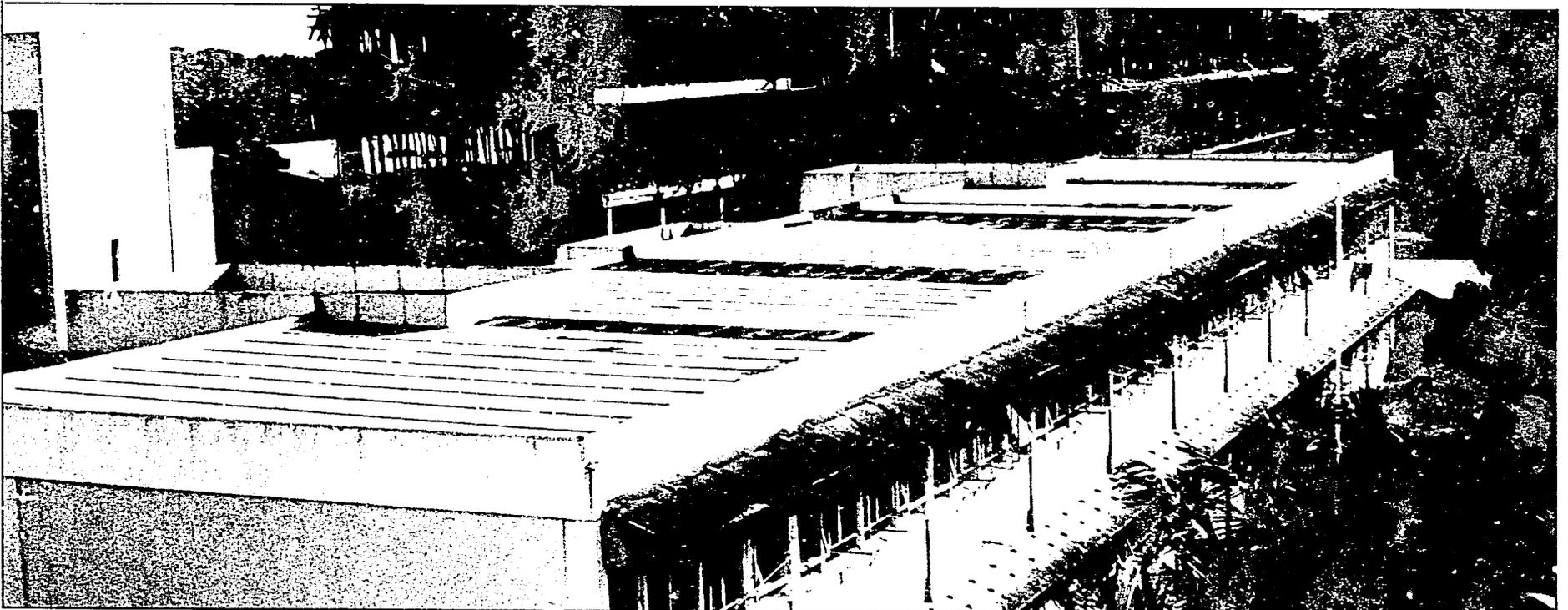
De 1979 à 1983, le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme a parrainé des ateliers intensifs de quatre semaines sur l'habitat pour les cadres supérieurs de l'habitat. Parmi les sujets abordés au cours de ces stages, citons: finances et marchés immobiliers nationaux, marchés financiers internationaux, financement de projets et recouvrement des coûts, ainsi qu'un modèle sur ordinateur pour la conception d'autres types de lotissements et de systèmes pour les services publics. En 1984, il a été décidé de remplacer ces stages annuels par un certain nombre d'activités de formation offertes tant aux États-Unis que dans d'autres pays. En juin 1985, l'AD a patronné la participation de 17 spécialistes de pays en développement à un séminaire organisé par le Massachusetts Institute of Technology sur "les programmes d'habitat et la politique du logement dans les pays du tiers-monde: Une évaluation de l'expérience en matière d'habitat aux niveaux national et local". Ce séminaire qui a rassemblé des officiels du monde entier examina les connaissances acquises au cours des deux dernières décennies en matière de politique de

l'habitat au niveau national et local dans les pays en développement et les voies et moyens pour pourvoir dans le futur des programmes plus appropriés et efficaces.

Depuis 1977, le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme a patronné 19 participants au "Programme international de logement et d'urbanisation" offert à l'Université de Californie à Berkeley. En 1985, six participants ont assisté à un programme individualisé de quatre mois. Chacun d'eux suivirent un cours unique d'étude basée sur leur expérience précédente et sur leurs besoins spécifiques.

En 1985, l'Office des programmes d'habitat et d'urbanisme a également patronné plusieurs participants pour assister au Programme de formation en matière de gestion financière urbaine programme mis au point par le "Research Triangle Institute" en Caroline du Nord et par le "Laboratory of Architecture and Planning" du "Massachusetts Institute of Technology".

Agrandissement de l'institut de formation administrative à Mombassa au Kenya, institut qui collabore avec RHUDO (Afrique occidentale et australe) à la formation d'administrateurs locaux.



FORMATION NATIONALE ET RÉGIONALE

Les programmes nationaux et régionaux de formation pour les cadres moyens sont organisés par les bureaux régionaux du logement et de l'urbanisation (RHUDO - Regional Housing and Urban Development Offices) dans le cadre de la stratégie générale de formation de l'AID. Ces programmes sont centrés sur des compétences spécifiques, des besoins et problèmes d'importance régionale pour le pays concerné. Au cours des neuf dernières années, plus de 3 000 participants ont assisté à des conférences régionales, séminaires et ateliers. En 1985, 700 personnes ont assisté aux réunions organisées par le RHUDO.

• Amérique Latine

En 1983, un Centre de formation latino-américain a été établi à Panama par RHUDO. Depuis lors il a organisé 16 sessions de formation et a servi de bureau centralisateur pour la diffusion de l'information dans toute la région. En 1985, plus de 400 spécialistes ont participé à divers séminaires, ateliers et conférences organisés par le Centre de formation latino-américain, les sujets traités comprenaient: administration financière des systèmes d'épargne et de crédit; financement de l'habitat pour les secteurs à faible revenu; utilisation de matériaux régionaux et amélioration des logements bon marché; financement des logements à vocation sociale; finances et administration municipales; formulation d'une politique nationale du logement. En 1985, il a été constaté à la suite d'une évaluation détaillée des programmes du Centre de formation, que 48 pour cent des participants venaient du secteur privé.

• Amérique Centrale

Le RHUDO a mis au point un programme commun de formation avec le "Central America Institute for Business Administration" (INCAE) pour planifier et exécuter les efforts régionaux de formation en matière d'urbanisme. A ses instructeurs s'est joint le personnel du RHUDO. L'INCAE travaille en étroite collaboration avec le Centre de formation latino-américain.

• Caraïbes

Avant 1985, le RHUDO dirigeait la plupart des activités régionales de formation des Caraïbes à travers le Centre de formation latino-américain et des programmes de formation offerts par le Massachusetts Institute of Technology et à l'Université de Californie à Berkeley, aux Etats-Unis. Tout dernièrement, cependant, le RHUDO et le College of Arts, Science, and Technology de Kingston (Jamaïque) ont créé un matériel d'enseignement approprié afin d'établir une Unité de service pour les spécialistes en vue de renforcer les compétences locales en matière de consultation.

• Afrique de l'est et Afrique australe

Un programme de formation appuyé par le RHUDO pour l'Afrique de l'est et l'Afrique australe est en cours depuis deux ans à l'Institut gouvernemental de formation à Mombasa (Kenya). RHUDO pour l'Afrique de l'est et l'Afrique australe s'efforce de développer des programmes de formation dans les administrations locales. Les méthodes comprennent la formation de formateurs, l'appui aux



organismes de formation existants, ainsi que l'élaboration et test sur le terrain du matériel et des méthodologies. En 1985, plus de 200 personnes originaires du Kenya, de la Somalie, du Zimbabwe, et du Botswana ont pris part aux programmes de formation organisés par ce bureau de RHUDO.

- **Afrique de l'ouest**

Depuis 1984, RHUDO pour l'Afrique de l'ouest se sert du "Programme pour les petites villes" de la Côte d'Ivoire comme véhicule pour l'organisation des stages de formation de courte durée. Bon nombre d'entre eux ont été dirigés par le Research Triangle Institute de la Caroline du Nord. En 1985, ce bureau a identifié la nécessité d'une formation supplémentaire dans les domaines des finances et de la gestion municipale; des compétences techniques de fourniture de services et du maintien de l'infrastructure; de la participation de la communauté et de la gestion des revenus municipaux.

- **Proche-Orient**

Dans le passé et présentement, RHUDO pour le Proche-Orient s'est concentré sur les programmes de formation liés aux projets de garantie de l'habitat, formation "de soutien" dans les domaines touchant aux changements institutionnels ou politiques et aux changements d'orientations. En 1985, le bureau RHUDO a commencé à explorer la faisabilité de formation régionale.

- **Asie**

Plusieurs conférences pour cadres supérieurs sur la politique du logement ont eu lieu à l'Asia Institute of Technology à Bangkok et au Sri Lanka, conférences s'adressant aux fonctionnaires chargés de l'habitat et du financement. En outre, la formation est une partie très importante des programmes d'assistance technique en Inde.

ACTIVITÉS DE FORMATION EN COLLABORATION

L'AID a collaboré activement avec la Banque mondiale et la Commission des Nations Unies pour les implantations humaines (CNUEH) à l'établissement d'une politique commune de formation afin de combler les lacunes qui existent dans les systèmes de formation actuellement offerts par chacune des organisations. Une récente étude de la CNUEH a abouti à la conclusion que l'obstacle le plus grand à l'amélioration de l'habitat et des services urbains des pays en développement est le manque de personnel suffisamment qualifié tant dans le secteur public que dans les institutions du secteur privé comme les banques, les coopératives de logement et les entreprises de construction. Ces trois organisations insistent de plus en plus sur le rôle de la formation, de l'analyse des priorités et des capacités des autorités locales, et examen de nouvelles formes de collaboration pour maximiser les ressources.



DOCUMENTS

Deux documents ont été publiés au cours de l'exercice budgétaire 1985.

- **Modèle d'évaluation des besoins en matière de logement - Manuel des usagers**, décembre 1984. Ce document décrit les capacités et procédures de fonctionnement du modèle informatisé d'évaluation des besoins en logement. Ce modèle sur ordinateurs portables WANG et IBM, est destiné à projeter les besoins en logement sur la base des données limitées qui prévaut souvent dans les pays en développement. Il prend en considération les taux traditionnels de construction de logements, de l'accroissement démographique, du délabrement du parc immobilier et des normes minimales acceptables. Il permet de vérifier les divers scénarios de croissance et d'investissement. Le document incorpore les résultats des tests effectués sur le terrain au Kenya et au Sri Lanka.
- **Villes secondaires - Cinq études de cas**, avril 1985. Ce document a été élaboré pour la réunion de 1985 de la Commission des Nations Unies

pour les peuplements humains, tenue à Kingston (Jamaïque). Les cinq études de cas examinent le développement de villes secondaires au Kenya, en Côte d'Ivoire, en Indonésie, en Corée et au Brésil. Ces pays représentent de grandes différences quant à la population, le PNB par habitant et les niveaux d'assistance de l'AID et autres organismes internationaux de prêt. Le document se concentre sur les stratégies d'amélioration des conditions socio-économiques dans les petites villes en vue d'arrêter la migration vers les capitales et les aires métropolitaines déjà surpeuplées.

On peut se procurer ces études ainsi que d'autres documents techniques de l'AID en écrivant à l'adresse suivante:

AID's Development Information System
AID Document and Information Handling Facility
US Agency for International Development
PPC/CDIE, Room 209, SA-19
Washington, D. C. 20523 U. S. A.



PROJETS D'HABITAT

Le Bureau des programmes d'habitat et d'urbanisme oeuvre en étroite collaboration avec le centre des Nations Unies pour les peuplements humains (HABITAT) à l'élaboration d'une politique et des programmes de logement. Le Bureau sert également comme le point focal international pour les Etats-Unis pour les activités se rapportant à l'Année internationale de l'habitat pour les sans-abri (AISA). L'Assemblée générale des Nations Unies a fixé à 1987 la célébration de cette Année afin d'attirer l'attention sur le problème du logement des pauvres dans les pays en développement et pour accélérer la recherche de solutions appropriées et réalisables. En support de ces objectifs, le Bureau a entrepris un certain nombre d'activités. Douze projets d'habitat financés avec des prêts de garantie de l'habitat dans onze pays ont été désignés projets de l'AISA du fait que chacun d'entre eux représente en quelque sorte, des stratégies innovatrices ou particulièrement prometteuses pour la fourniture du logements aux pauvres. Ces projets ont été sélectionnés pour illustrer la collaboration efficace qui existe entre le pays hôte et l'AID à travers le Programme de garantie de l'habitat. Une monographie sera préparée pour documenter et diffuser les résultats positifs de ces projets et autres projets de logement. On insistera sur l'importance de la participation du secteur privé dans la découverte des solutions réalisables. Enfin, le Bureau appuie le dixième congrès du Conseil international de la recherche, études et documentation pour le bâtiment en tant que contribution à l'AISA. Des fonds ont été fournis pour aider au développement du sous-thème 2: Logement pour les sans-abri dans les pays en développement. Le sous-thème 2 examinera les besoins humains en matière d'habitat, les alternatives pour les techniques de construction et de planification, ainsi que les incidences financières et économiques des différentes stratégies.



32-



Au terme de l'exercice budgétaire qui a pris fin le 30 septembre 1985, le Programme de garantie de l'habitat avait un actif net de 91,89 millions de dollars. Le total des recettes, toutes sources confondues, se montait pour cet exercice à 11,68 millions de dollars soit environ un million de dollars de plus que pour l'exercice précédent.

Par rapport à l'exercice budgétaire 1984, le total des fonds autorisés par le Congrès est passé à 2,18 milliards de dollars, dont 1,39 milliard de dollars sous forme de contrats afférents à 142 projets. Ces chiffres représentent une addition de cinq projets et de 76,69 millions de dollars par rapport à l'exercice budgétaire 1984. En outre, à la fin de l'exercice budgétaire, un montant de 524,20 millions de dollars a été autorisé pour 42 projets dont les contrats n'ont pas encore été signés. Le total des fonds autorisés et disponibles au 30 septembre 1985 se montent à 436,50 millions de dollars.

Pendant l'exercice budgétaire 1985, les autorisations ont atteint un total de 130 millions de dollars pour de nouveaux projets. Un montant de 26 millions de dollars a été mis en réserve pour le refinancement des prêts et quatre millions de dollars ont été ajoutés au projet du Costa Rica pour la capitalisation des intérêts. Il y avait également un total de \$40 millions correspondant à des amendement de prêt pour 2 projets précédemment autorisés. Les frais administratifs, services contractuels compris, ont représenté un total de six millions de dollars avant pertes sur créances, soit 51 pour cent du revenu total pour l'exercice budgétaire et moins de 0,5 pour cent du total des contrats en portefeuille au titre de la garantie de l'habitat.



**SITUATION FINANCIERE
EXERCICE BUDGETAIRE 1985**

ACTIF

Fonds déposés au Trésor des Etats-Unis		\$ 33 344 940,28
Obligations des Etats-Unis - valeur nominale	\$ 2,800 000 00	
Moins: perte non amortie	8 760,89	2 791 239,11
Commissions accumulées à recevoir		2 860 853,93
Intérêt à recevoir sur créances reportées		1 313 945,02
Intérêt de pénalités à recevoir		4 960 503,03
Effets à recevoir		78 587,72
Avances:		
Avances aux entrepreneurs	\$ 6 562,63	
Avances aux employés pour voyages et autres avances	28 594,86	35 157,49
Créances subrogées à recevoir		35 325 496,47
Créances reportées à recevoir		12 526 862,40
Mobilier et matériel	\$ 827 806,22	
Moins: Provision pour dépréciation	328 725,82	499 080,40
TOTAL ACTIF		<u><u>\$ 93 736 665,85</u></u>

PASSIF ET VALEUR NETTE

PASSIF

Effets à payer	\$ 614 855,04
Charges à payer	1 232 856,79
Créances reportées à payer	-0-
Congés annuels accumulés	294 441,71
TOTAL PASSIF	<u>\$ 2 142 153,54</u>
VALEUR NETTE	
Programme de garantie de l'habitat:	
Capital	87 042 916,00
Provision pour dette rééchelonnée et impayée	-0-
Perte cumulative-début de l'exercice budgétaire	(1 400 197,98)
Revenu net-Exercice budgétaire 85	3 383 576,97
Total partiel	\$ 89 026 294,99
Autre programme de garantie de crédit:	
Section 222-A Réserve de garantie 222-A(e)	2 862 659,03
VALEUR NETTE TOTALE	<u>\$ 91 888 954,02</u>
ACTIVITE NON FINANCEE	
Congés annuels accumulés non financés	(294 441,71)
TOTAL PASSIF, CREDITS DIFFERES ET VALEUR NETTE	<u><u>\$ 93 736 665,85</u></u>

Les notes afférentes à l'état financier font partie intégrante de cet état.

ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES
Exercice budgétaire 1985

RECETTES

Commissions (Voir note 1)	\$ 6 868 366,68
Intérêt additionnel	2 738 764,32
Intérêt sur créances reportées	1 627 353,60
Autres	-0-
	<u>\$11 234 484,60</u>
Revenus des capitaux investis (Obligations des Etats-Unis)	443 647,41
Total recettes	<u>\$ 11 678 132,01</u>

DEPENSES

Administration:	
Embauche directe aux Etats-Unis	\$ 2 651 755,05
Embauche directe à l'étranger	71 402,69
Personnel contractuel américain	133 342,65
Personnel contractuel étranger	126 431,34
Logement	332 351,25
Voyages	360 820,01
Autres dépenses de bureau	776 613,01
Frais d'appui de l'Agence	1 056 200,00
	<u>\$ 5 508 916,00</u>
Total dépenses d'administration	498 140,06
Services contractuels	<u>\$ 6 007 056,06</u>
Total des dépenses avant pertes sur créances	<u>\$ 6 007 056,06</u>
Revenu net avant pertes sur créances	<u>\$ 5 671 075,95</u>
Pertes sur créances:	
Paiements aux investisseurs américains	\$ (2 744 662,89)
Recouvrement des créances	469 517,18
	<u>\$ (2 275 145,71)</u>
Total pertes nettes sur créances (Voir Note 2)	<u>\$ (2 275 145,71)</u>
Pertes sur commissions	(33 017,58)
Revenu net (ou perte) de l'exercice en cours	\$ 3 362 912,66
Apurement de l'exercice précédent	20 664,31
	<u>\$ 3 383 576,97</u>
Recettes (ou pertes) nettes	<u>\$ 3 383 576,97</u>

*Les notes afférentes à l'état financier font partie intégrante de cet état.

AUTORISATIONS DE PASSATION DE CONTRATS
au 30 septembre 1985

I. AUTORISATIONS DU CONGRES

Garanties de l'habitat dans le monde

1. FAA 1969 (Sections 221 et 222)	\$2 158 000 000
2. Autorisations antérieures (Voir Section 223 d)	\$ 25 100 000

TOTAL AUTORISATIONS DU CONGRES \$ 2 183 100 000
 (Sections 221, 222, 223 d)

II. REMBOURSEMENTS

1. Sections 221, 222 et 223 d	\$ 190 521 958
2. Moins: Section 223 d (Non disponible pour nouvelles garanties)	\$ 18 102 108

REMBOURSEMENTS NETS

172 419 850

III. ETAT DU PROGRAMME

A. NOMBRE TOTAL PROJETS AUTORISES	Nombre de projets	Montant en dollars
1. Nombre total de projets autorisés et sous contrat		
Afrique	17	\$ 172 467 064
Asie	13	\$ 165 753 566
Amérique latine	95	\$ 742 807 821
Proche-Orient	17	\$ 313 792 798
TOTAL	<u>142</u>	<u>\$1 394 821 249</u>
2. Nombre total de projets autorisés mais pas encore sous contrat		
Afrique	8	\$ 81 000 000
Asie	6	\$ 114 000 000
Amérique latine	14	\$ 171 000 000
Proche-Orient	8	\$ 133 200 000
Inter-régional	6	\$ 26 000 000
TOTAL	<u>42</u>	<u>\$ 525 200 000</u>
3. Nombre total de projets autorisés	<u>184</u>	<u>\$1 920 021 249</u>
B. TOTAL DES AUTORISATIONS DISPONIBLES (Sections 221 & 222)		<u>\$ 435 498 601</u>

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS au 30 Septembre 1985

1. Recettes de commission

Le total des recettes de commissions exclus respectivement 6 247 dollars et 8 852 dollars pour l'exercice en cours et l'exercice précédent, montants représentant la commission de garantie imputée aux défauts de paiement sur quatre projets de logement au Pérou.

2. Créances non recouvrables

Le montant des créances non recouvrables exclus respectivement 6 247 dollars et 8 852 dollars pour l'exercice en cours et l'exercice précédent, montants représentant la portion de la créance contrebalancée par la commission de garantie.

3. Responsabilité éventuelle

La responsabilité éventuelle du Gouvernement des Etats-Unis au titre du Programme de garantie de l'habitat se définit comme étant égale au montant net de l'encours des prêts garantis. Ce montant représente la responsabilité maximum dont on déduirait les réserves à la disposition du programme constituées par les emprunteurs et le gouvernement du pays hôte, et d'autres garanties applicables à certains prêts.

Responsabilité éventuelle maximum		\$1 175 631 454
Fonds de réserve des projets	\$ 4 516 466	
Paiements anticipés reçus	<u>139 376</u>	<u>4 655 842</u>
Solde		\$1 170 975 612
Garanties des pays hôte	\$1 017 569 812	
Autres garanties	<u>147 942 966</u>	<u>1 165 512 778</u>
Solde		<u>\$ 5 462 834</u>

La partie du portefeuille qui comporte le plus de risque est celle dont les garanties ne sont pas garanties par le pays hôte ou une autre garantie. Cette partie de portefeuille s'élève à 5,5 millions de dollars.

4. Fonds de réserve des projets

Au 30 septembre 1985, les fonds de réserve des projets étaient détenus par divers agents à concurrence des montants ci-après:

	Total de la réserve	Réserve à utilisation limitée	Réserve fongible
Agent fiscal central de l'A.I.D. (Riggs National Bank)	\$ 693 642	\$ -0-	\$ 693 642
Investisseurs des Etats-Unis et/ ou leurs agents	2 906 462	2 906 462	-0-
Administrateurs de projet	916 362	916 362	-0-
	<u>\$ 4 516 466</u>	<u>\$ 3 822 824</u>	<u>\$ 693 642</u>

Ces fonds servent à couvrir les impayés et à éviter d'exécuter la garantie de l'A.I.D. Les sommes déposées dans le fonds de réserve par divers projets sont soit fongibles soit d'utilisation limitée, selon les dispositions contenues dans les accords de garantie.

5. Au 30 septembre 1985, les paiements suivants ont été effectués sur les réserves fongibles détenues par l'Agent fiscal central, afin de couvrir des déficits:

Numéro de projet	Pays	Montant
515-HG-003	Costa Rica	\$ 34 021
515-HG-004	Costa Rica	30 531
515-HG-005	Costa Rica	42 178
517-HG-005	Rép. Dominicaine	37 720
517-HG-006	Rép. Dominicaine	146 747
518-HG-003	Equateur	99 422
519-HG-005	Salvador	93 631
633-HG-001	Ethiopie	66 913
532-HG-001/ B	Jamaïque	75 012
532-HG-002	Jamaïque	62 231
532-HG-008	Jamaïque	23 000
523-HG-006	Mexique	8 572
524-HG-001/ B	Nicaragua	15 815
525-HG-004	Panama	4 287
525-HG-005	Panama	18 204
529-HG-003/ B	Venezuela	88 567
529-HG-008	Venezuela	216 559
		<u>\$1 063 410</u>

CREANCES RECOUVRABLES
(depuis le début jusqu'au 30 septembre 1985)

Pays	Numéro du projet	Créances subrogées arriérées au 30.9.85
Argentine	510-HG-003	\$ 2 148 318
	510-HG-004 B	1 006 175
	510-HG-005	2 073 718
	510-HG-006 7	1 240 171
Bolivie	511-HG-003	415 353
	511-HG-004	865 843
	511-HG-005	718 800
Costa Rica	515-HG-006	511 500
République Dominicaine	517-HG-005	192 885
	517-HG-006	1 238 889
	517-HG-007	232 000
	517-HG-008	874 951
Equateur	518-HG-003	370 075
	518-HG-004	579 526
	518-HG-005	2 150 584
Salvador	519-HG-001	-0-
	519-HG-002	-0-
	519-HG-005	-0-
	519-HG-006	5 948
	519-HG-006 B	-0-
	663-HG-001	781 249
Ethiopie	504-HG-001	170 591
	504-HG-002	174 910
Guyane	522-HG-004	74 101
Honduras	681-HG-001	163 589
	681-HG-002	486 994
	681-HG-003	226 538
	681-HG-003 B	315 000
	681-HG-004	587 500
Jamaïque	532-HG-009	-0-
	532-HG-010	-0-
	532-HG-011	-0-
	532-HG-012	-0-
	615-HG-001	157 528
Kenya	615-HG-003	-0-
	615-HG-004	-0-
	615-HG-005	604 633

CRÉANCES/PERTES NON RECOUVRABLES
(depuis le début jusqu'au 30 septembre 1985)

Pays	Numéro du projet	Créances subrogées arriérées au 30.9.85	Pays/projet	Numéro du projet	Pertes cumulatives encourues* (moins remboursement au 30/9/85)
Mexique	523-HG-004	(10)			
Nicaragua	524-HG-002	2 588 308			
	524-HG-003	3 138 902			
	525-HG-004	65 091	Argentine		
Panama	525-HG-005	529 330	Parquefield	510-HG-001	\$ 5 706 254
	526-HG-001	189 219			
Paraguay	527-HG-003	196 436	Costa Rica		
Pérou	527-HG-005 8	2 049 948	Desarrollo Urbano	515-HG-003	756 318
	527-HG-009	1 398 376	Desarrollo Urbano	515-HG-004	850 358
	527-HG-009 B	970 000	Desarrollo Urbano	515-HG-005	447 822
	527-HG-010	1 572 476			
	527-HG-011	3 144 967	République dominicaine		
	527-HG-011 B	-0-	COINFO	517-HG-003	650 000
	685-HG-001	388 700	Jamaïque		
	664-HG-001	15 819	Independence City	532-HG-001/ A	2 499 065
	664-HG-003	-0-	Independence City	532-HG-001/ B	373 160
	664-HG-003 B	-0-	Ensom City	532-HG-002	2 731 342
Venezuela	529-HG-005	9 297	Montego	532-HG-008	942 599
	529-HG-006	-0-			
	529-HG-013	-0-	Mexique		
Zaire	660-HG-001	701 268	Matamoros	532-HG-006	386 211
TOTAL		<u>\$35 325 496</u>	Nicaragua		
			Desarrollo Urbano	532-HG-001/ A	1 417 998
			Desarrollo Urbano	532-HG-001/ B	-0-
			Pérou		
			Apollo	527-HG-001/ A	366 936
			Apollo	527-HG-001/ B	603 321
			Jardines Viru	527-HG-002	2 273 674
			Salamanca	527-HG-004	1 414 513
			Banco de la Vivienda del Peru	527-HG-006	352 472
			TOTAL CREANCES NON RECOUVRABLES		<u>21 772 043</u>
			TOTAL TOUTES CREANCES		
			(Y COMPRIS LES REDEVANCES RECOUVRABLES)		<u>\$57 097 539</u>

*Englobe les pertes au titre des recettes de commissions versées à l'A.I.D. sauf pour quatre projets péruviens exemptés de commission

PROJETS AUTORISÉS ET SOUS CONTRAT
(au 30 septembre 1985)

<u>Pays</u>	<u>Nombre de projets</u>	<u>Montant autorisé</u>	<u>Montant décaissé</u>	<u>Solde</u>	<u>Solde en réserve</u> <u>aux Etats-Unis à l'étranger</u>	
<u>AFRIQUE</u>						
Botswana	2	9 900 000	9 900 000	9 900 000	-0-	-0-
Ethiopie	1	1 541 202	1 541 202	843 582	(66 913)	-0-
Côte-d'Ivoire	5	53 032 792	53 032 792	48 628 190	-0-	-0-
Kenya	5	42 993 073	35 493 073	33 169 034	-0-	-0-
Sénégal	1	4 999 997	4 999 997	1 874 332	(11)	-0-
Zaïre	1	10 000 000	10 000 000	7 413 752	-0-	-0-
Zimbabwe	2	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-0-	-0-
Total partiel	17	172 467 064	164 967 064	151 828 890	(66 924)	-0-
<u>ASIE</u>						
République de Chine	1	4 793 417	4 793 417	246 924	1 227 300	-0-
Inde	2	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-0-	-0-
Corée	7	95 000 000	95 000 000	90 720 910	-0-	-0-
Sri Lanka	1	21 000 000	21 000 000	20 370 000	-0-	-0-
Thaïlande	2	14 960 149	14 960 149	10 926 565	275 365	727 559
Total partiel	13	165 753 566	165 753 566	152 264 399	1 502 665	727 559
<u>PROCHE-ORIENT</u>						
Israël	7	200 000 000	200 000 000	184 324 651	-0-	-0-
Liban	2	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-0-	-0-
Maroc	1	4 800 000	4 800 000	4 800 000	-0-	-0-
Portugal	2	40 000 000	40 000 000	39 828 279	-0-	-0-
Tunisie	5	38 992 798	38 992 798	32 724 247	62 731	-0-
Total partiel	17	313 792 798	313 792 798	291 677 177	62 731	-0-

PROJETS AUTORISÉS SOUS CONTRAT (Suite)
(au 30 septembre 1985)

Pays	Nombre de projets	Montant autorisé	Montant décaissé	Solde	Solde en réserve	
					aux Etats-Unis	à l'étranger
AMERIQUE LATINE						
Argentine	5	39 721 394	39 721 394	23 282 250	-0-	-0-
Barbade	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-0-	-0-
Belize	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-0-	-0-
BIAPE	1	6 000 000	6 000 000	6 000 000	-0-	-0-
Bolivie	3	13 600 000	13 600 000	11 339 738	-0-	-0-
CABEI	9	114 888 337	110 528 455	102 884 383	-0-	-0-
Chili	2	55 000 000	55 000 000	55 000 000	-0-	-0-
Colombie	2	18 688 000	18 688 000	2 281 753	-0-	-0-
Costa Rica	7	39 552 485	34 203 830	31 191 923	(106 730)	-0-
République dominicaine	4	12 978 036	12 978 036	7 091 184	(184 467)	-0-
Equateur	4	37 396 726	37 396 726	35 438 175	(99 422)	-0-
Salvador	4	21 407 615	21 407 615	16 385 680	(91 834) * 16 145	-0-
Guatemala	1	1 500 000	1 500 000	964 585	168 200 * 7 839	-0-
Guyane	2	1 603 480	1 603 480	346 461	2 397	-0-
Honduras	6	42 864 785	42 864 785	37 647 051	739 049	83 319
Jamaïque	8	64 333 546	60 333 546	49 317 862	(160 243)	-0-
Mexique	1	760 032	760 032	166 367	(8 571)	-0-
Nicaragua	3	15 924 915	15 924 915	8 419 891	(15 815) * 18 194	-0-
Panama	12	71 572 213	68 072 213	60 210 829	404 068	-0-
Paraguay	1	4 000 000	4 000 000	3 825 160	-0-	-0-
Pérou	9	117 665 598	113 706 298	96 924 174	-0-	-0-
Venezuela	9	51 350 659	51 350 659	19 143 522	348 014 * 20 774	105 484
Total partiel	95	742 807 821	721 639 984	579 860 988	1 133 388	188 803
Total partiel (toutes régions)		1 394 821 249	1 366 133 412	1 175 631 454	2 631 860	916 632
Intérêts retenus					968 244	
Total général		1 394 821 249	1 366 153 412	1 175 631 454	3 600 24	916 632
* Dépôts de garantie d'intérêts						

Agence des Etats-Unis pour le Developpement International
M. Peter McPherson, Administrateur
Jay F. Morris, Sous-Administrateur
Neal Peden, Administrateur adjoint pour les entreprises privées
OFFICE DES PROGRAMMES D'HABITAT ET D'URBANISME

Peter M. Kimm, Assistant de l'Administrateur adjoint pour les programmes d'habitat et d'urbanisme
Mario Pita, Directeur adjoint pour l'habitat
Pamela B. Hussey, Directeur adjoint chargé des politiques et des programmes d'urbanisme
Rajinder Chanda, Sous-directeur par intérim pour les finances et les services techniques
Daryl P. Daniels, secrétaire
Donna Gray, secrétaire

Division des opérations

Francis Conway, Directeur adjoint
Robert H. Freed, chargé du portefeuille et de la gestion financière
Earl Kessler, chargé du logement et du développement urbain
Sonny Low, chargé du logement et du développement urbain
Herbert McDevitt, spécialistes des prêts de garantie de l'habitat
David Painter, chargé du logement et du développement urbain
Barbara Beverly, secrétaire
Gereda Bolt, dactylographe

Programmes urbains

Paul G. Vitale, Directeur adjoint
Barbara Barrett Foster, chargée de la formation
Howard Sumka, conseiller pour l'urbanisation
Mary J. Green, secrétaire
Mélanie Foster, dactylographe

Cabinet du conseiller juridique

Michael G. Kitay, conseiller juridique adjoint pour le logement
Barton Veret, avocat-conseil
Gloria Gordon, secrétaire

Bureau de gestion financière

Tony Culley, chef de la division de gestion des prêts
Steve Papas, chef du service de comptabilité des prêts de garantie de l'habitat
Barbara Spangenberg, comptable
Joyce Fuller, préposée à la comptabilité des prêts de garantie de l'habitat

BUREAUX REGIONAUX

Caraiïbes-Kingston, Jamaïque

Sara A. Frankel, directeur adjoint
Jack Hjelt, chargé du logement et de l'urbanisation
Harold Ruck, adjoint, logement et urbanisation

Panama et Amérique du Sud-Panama (Panama)

William Gelman, Directeur adjoint
Julie Otterbein, chargée du logement et de l'urbanisation

Lima (Pérou)

Kraig Baier, conseiller auprès de la mission pour les questions de logement

Quito (Equateur)

Lindsay Elmendorf, conseiller auprès de la mission pour les questions de logement

Amérique centrale, Tegucigalpa (Honduras)

Lee Roussel, Directeur adjoint
Joe Lombardo, adjoint, logement et urbanisation
Alexi Panchal, adjoint, logement et urbanisation

San Jose (Costa Rica)

Jeffery Boyer, chargé du logement et de l'urbanisation

Afrique de l'Ouest - Abidjan (Côte-d'Ivoire)

Michael Lippe, sous-directeur
George Deikun, chargé du logement et de l'urbanisation

Afrique orientale et australe, Nairobi (Kenya)

Fredrik A. Hansen, sous-directeur
Stephen Giddings, chargé du logement et de l'urbanisation
David Benson, adjoint, logement et urbanisation
Peter Feiden, adjoint, logement et urbanisation

Proche-Orient-Tunis (Tunisie)

David Olinger, sous-directeur
Sonia Hammam, chargé du logement et de l'urbanisation
Dean Swerdlin, adjoint, logement et de l'urbanisation
Scott Schrader, stagiaire en développement international

Lisbonne (Portugal)

David Leibson, chargé du logement et de l'urbanisation

Maroc

Harry Birnholz, chargé du logement et de l'urbanisation

Asie-Bangkok (Thaïlande)

Philip-Michael Gary, sous-directeur
Viviann G. Petterson, chargé du logement et de l'urbanisation
Ruth Dunn, Stagiaire en développement international

Colombo (Sri Lanka)

Jeremy Hagger, conseiller auprès de la mission pour les questions de logement

Demandes de renseignements aux Etats-Unis

S'adresser au:
Director, Office of Housing and Urban Programs
Room 6212 NS
U.S. Agency for International Development
Washington, D.C. 20523 USA
Téléphone: (202) 647-8526

Demandes de renseignements à l'étranger:

Les personnes désirant obtenir des renseignements complémentaires peuvent s'adresser à l'un des bureaux régionaux de l'Office des programmes d'habitat et d'urbanisme ou à la Mission de l'USAID ou à l'Ambassade des Etats-Unis dans leur pays.

A.I.D.'s Development Information System
A.I.D. Document and Information Handling Facility
U.S. Agency for International Development
PPC CDIE, Room 209, SA-1944
Washington, DC 20523, USA.



Handwritten text on a sign above the building, possibly a name or address.

Kullu

4/11